Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville ..... $ 4.00
Un An par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMEN
Un An en Ville ..... $ 2.00
Un An par la Poste 1.0

12eme. ANNEE No 63 OTTAWA, MERCREDI 8 AVRIL 1891 LE NUMERO 2 CENTS

Le Prince Napoleon

EXTRAITS DES MEMOIRES INEDITS DE GEORGES THIEBAUD

(*Suite*)

III

L'OPPOSITION DU PARTI VICTORIEN

D'autre part, l'opposition contre le prince et son parti était formidable, et les reproches qu'elle formulait contre eux étaient de nature à décourager les adhésions.

J'avais eu l'occasion de rencontrer bien des personnages qui s'étaient éloignés du prince, rebutés par ses boutades ou paralysés par son intransigeance à l'endroit des alliances électorales. Leurs doléances étaient aigres et leur réquisitoire ne variait guère.

" Oui, disaient ils, grande valeur, mais voyez, malgré sa grande valeur, il est seul ! Il fait de la politique d'isolé. Il aurait pu nous avoir tous derrière lui, à la condition de tenir un peu compte de ce que nous avons été, sinon de ce que nous sommes, de nous traiter avec quelques égards, dus, sinon à nos personnes, du moins à notre vieille fidélité et à nos longs services.

" Républicain, poursuivaient ces critiques, il croit l'être, mais il l'est mal à propos et hors de saison, comme il a fait tout ce qu'il a fait, faute de consulter et de s'entendre. Il a beau vouloir faire le républicain, il n'en est pas moins entré par la force des choses et les hautes sélections de l'histoire dans la grande famille des souverains. Son père était roi de Westphalie ; sa mère était cette admirable princesse Catherine de Würtemberg, dont la biographie est impossible à écrire, tant, le premier jour de son mariage jusqu'à celui de sa mort, règne sur sa vie la note uniforme et monotone de l'épouse résignée et de la mère invinciblement attachée à ses devoirs. Sa femme enfin, princesse de la plus vieille maison royale d'Europe, l'a apparenté à presque toutes les dynasties et l'a fait de sa main, gendre de Victor-Emmanuel, beau-frère du roi d'Italie, beau-frère du roi de Portugal, beau-frère d'un roi d'Espagne, tandis que d'un autre côté il a pour cousin germain, près du Pape, le cardinal Bonaparte.

" Et c'est dans de telles conditions, s'exclamait on qu'il s'est jeté dans les 363 et qu'il a écrit sa lettre sur les décrets, alors qu'on commençait à oublier ses vendredis sacrilèges ! Personne n'a pu tenir devant ses impérieux caprices d'intelligence et de caractère : la princesse Clotilde vit retirée à Moncalieri, son fils aîné lui-même a quitté la maison paternelle, et, pour que le parti impérialiste ne disparût pas tout entier sous les rebuffades de son père, il a dû se constituer à l'état de prétendant, héritier du Prince Impérial.

" Bref, concluait-on, nous sommes pour l'Empire tel que nous l'avons servi, tel que le Prince Impérial l'eût continué, tel que le prince Victor l'accepte et le revendique, à l'encontre du prince Napoléon qui le répudie et qui, après n'avoir cessé de faire sous l'Empire de l'opposition à l'Empereur, se leurre lui-même de nous ne savons quel retour au Consulat qui n'est plus de nos mœurs ni de notre époque.

" Nous sommes les adversaires de la République et le prince Napoléon est républicain ; nous sommes catholiques, il est libre-penseur : nous ne pouvons donc pas nous accorder.

" En nous mettant avec le fils, nous n'avons pas entendu suivre des règles d'hérédité non plus que les violer. Nous avons entendu avoir à notre tête un Napoléon plus conservateur, plus actif et plus populaire que son père. Et croyez bien, ajoutait on, que lorsqu'on vote pour Napoléon, on vote pour l'Empire et pour l'Empereur et non pas pour la République. On ne refait pas l'œuvre d'un siècle, sous prétexte qu'il y a eu des proclamations républicaines du général Bonaparte et des monnaies républicaines à son effigie. "

* *

Toutes ces critiques, dont quelques unes, malgré leur sévérité, paraissaient assez judicieuses, ne réussissaient pas à modifier mon impression, à savoir que si les idées du prince étaient personnifiées par un homme moins discuté, plus neuf et plus populaires, elles auraient sur la foule le mordant qu'elles meritaient.

Il y avait là, surtout me semblait-il, une idée d'un attrait presque immédiat pour le cerveau populaire, celle de l'élection directe du Président de la République. Les divergences, même sérieuses, existantes entre le prince et les impérialistes ne suffisaient pas à expliquer pourquoi ces derniers se privaient du bénéfice d'une telle plateforme.

Elle devait leur servir pour résister à la fois aux royalistes et aux républicains C'était un programme démocratique et républicain tout trouvé, puisqu'il était le leur depuis près d'un siècle. Ils n'avaient pas besoin de boire au verre d'autrui, ils avaient leur verre. Ils n'avaient à chanter aucune palinodie. Personne n'innovait rien. On continuait la tradition même du parti. On pouvait même prétendre encore et soutenir, avec Emile de Girardin, que malgré ses velléités d'hérédité, auxquelles les faits n'avaient jamais fait droit, l'Empire n'avait été par deux fois qu'une des formes transitoires de la République ; que le principe fondamental de l'élection directe est un principe absolument républicain, aux Etats-Unis, impliquant la reconnaissance et l'adoption de la forme républicaine. Dès lors, les impérialistes n'avaient pas besoin d'entrer dans la République : ils y étaient ! Ils n'avaient pas besoin de prendre à à sa porte des postures de solliciteurs éconduits, lorsqu'en vertu du dogme démocratique dont ils étaient les détenteurs, ils pouvaient devenir les maîtres.

* *

Mais ne se produisait-il pas chez les impérialistes un fait d'évolution dont les intéressés eux-mêmes ne se rendaient plus compte ?

L'évolution classique, qui pousse les partis démocratiques déjà anciens à émigrer vers les aristocraties constituées, se manifestait ici Le parti bonapartiste avait perdu, en tant que parti, son caractère démocratique et ses cadres dénaturés essaimaient maintenant vers d'autres sphères sociales.

La noblesse d'origine impériale, tous les hauts fonctionnaires du régime, les anciens membres du Sénat et du Corps législatif, les officiers, les lettrés, les artistes, les simples viveurs, les femmes, tout ce monde impérial que le 4 Septembre avait en moins d'une heure précipité dans le néant, essayaient maintenant, la bourrasque passée, de se retrouver, de se ressaisir, de se rattacher par mille contrats divers et mille transactions variées, à la haute vie et au classement supérieur que leur avait créés l'Empire.

Cet état-major pouvait-il recommencer dans les ateliers et les campagnes la propagande des idées démocratiques qui, par deux fois avait amené l'élection populaire d'un Napoléon ? Non, au point où l'on en était, il était bien plus simple de se rendre et de se transigner.

Une des formes les plus involontaires et les plus curieuses de cette tendance de l'état-major avait été le projet de faire adopter le Prince Impérial par le comte de Chambord.

Une des formes les plus caractéristiques de la réaction démocratique des masses avait été le succès incontestable des campagnes évangéliques de Jules Amigues.

Il est clair que l'attitude maussade, intransigeante, inflexible du prince Napoléon qui, sans avoir le sens socialiste, entendait demeurer le Napoléon traditionnel de l'atelier bonapartiste, et non le Napoléon joli cœur du salon royaliste, devait gêner singulièrement cette évolution naturelle.

N'était-ce pas là une des causes d'antagonisme entre le prince Napoléon et l'ancien etat-major de l Empire.

L'ETAT-MAJOR VICTORIEN

Au surplus, combien vieilli, combien fatigué et inerte, cet état-major impérialiste, autrefois si vibrant et si audacieux ! Un seul souci en tête, celui de la réélection. Et à quel prix ? Au prix d'une abdication presque totale entre les mains des royalistes alliés de l'union monarchique, ceux ci fournissant les candidats qu'ils avaient à foison, les autres fournissant les électeurs, qu'ils ne savaient plus inspirer ni conduire.

D'une législature à l'autre, les rares journaux bonapartistes faisaient mine de dénoncer cette alliance immorale et improductive. Mais à l'approche des élections bien vite on se rapatriait pour la répartition des sièges et la subvention des candidats. Le groupe de l'Appel au peuple, fondant à vue d'œil dans les travées de la Chambre, au profit du groupe royaliste, témoignait ainsi de ses défaillances dans les négociations, de ses pertes et de ses sacrifices.

Aucun des membres de l'état-major impérialiste ne se faisait d'ailleurs la moindre illusion sur les chances du Prince Victor. Ceux-là mêmes qui avaient suscité sa dissidence conservaient à son égard à peine le respect ou un dédaigneux silence. Il semblait que cet infortuné jeune homme, égaré par de pernicieux conseils, n'eût été poussé à sa rébellion que pour servir à masquer, derrière un simulacre de politique, les capitulations de ses partisans.

D'où venait l'argent qui alimentait la cassette dispendieuse du jeune prince ? On n'avait pas d'argent pour la lutte électorale, à peine vingt ou vingt cinq mille francs et l'on en trouvait cependant pour subvenir aux dépenses somptuaires de cet étrange prétendant, sous le couvert duquel son singulier parti livrait aux ennemis de sa race et de ses principes toutes les positions électorales !

" Nous sommes bien obligés d'aller aux orléanistes : ils ont l'argent ! " disait, à la salle Rivoli, un journaliste impérialiste discourant devant trois ou quatre cents auditeurs stupéfaits.

LE PRINCE VICTOR

Combien je m'expliquai alors et les choses tout d'abord inexplicables du parti et l'indignation douloureuse du prince Napoléon ! On livrait tout à l'ennemi, moyennant quelques sièges réservés à l'état major. Le prince Victor couvrait cela !

J'avais été de ceux qui n'avait cru qu'à demi à la dissidence effective du prince Victor. Au lieu d'adopter de ce fait l'explication simple, j'en avais adopté l'exolication compliquée. J'avais cru à une manœuvre politique, à une fausse sortie pour rallier d'un côté les gens à tendance monarchique, tandis que le prince Napoléon, conséquent avec sa conduite antérieure s'efforcerait de rallier les républicains. Je confessai un jour au prince le doute où j'étais à ce sujet et, faisant discrètement allusion à l'origine du prince Victor, petit-fils par sa mère de Victor-Emmanuel, je lui dis en riant le vers d'Hugo :

La Savoie et son duc sont pleins de précipices.]

Le prince eut un soubresaut presque de colère.

" Eh quoi ! s'écria-t-il, un enfant que j'ai élevé on ne saura jamais avec quelle sollicitude, je l'aurais précipité moi même dans ce gouffre où il risque l'honneur !.....Il y a des sujets auxquels il ne faut pas toucher " ajouta t-il avec tristesse.

" On me l'a débauché dès le régiment et il m'est revenu ici avec des mots tout faits : *Je suis une page blanche*, m'a-t il dit, comme si l'on pouvait être une page blanche quand on porte le plus grand nom de la Révolution et qu'on porte avec soi les plus hautes solidarités de son siècle ! "

Le prince était assez agité ; il allumait des cigarettes et les jetait, puis s'en prenait à une espèce de courroie d'écolier qu'il roulait et déroulait sans cesse, en arpentant toute la longueur de son cabinet.

L'orgueil paternel s'éveillait néanmoins quand on lui disait du bien de son fils.

" Il a grand air, lui dis-je, et l'on sent qu'il est quelqu'un, mais il a un grand avantage sur son père.

—" Lequel ? dit le prince.

—" Il a moins d'esprit que vous et il aura moins d'ennemis.

—" Bah ! grommela le père.

—" Cependant, s'il revenait ?...

—" Il ne reviendra pas que je ne n'aie remboursé jusqu'au dernier centime les subsides inconnus dont il vit. Il faut donc qu'il en avoue la source, qu'il prenne l'engagement de congédier sa maison politique et de se soumettre à la direction que seul j'ai le droit d'imprimer à mon parti. Il ira faire des voyages pour s'instruire, comme son frère. "

Le prince, dans la haute probité qui est un des traits de son caractère, est demeuré inébranlable sur les conditions qu'il a mises au retour de son fils aîné.

Quant à son autre fils, c'est avec un soin jaloux qu'il veille encore sur lui.

" On m'a volé le premier, disait-il à quelqu'un, je ne veux pas qu'on me vole aussi le second. "

Et depuis, il achève de le former par de longs voyages avec des compagnons choisis, ou par du service militaire dans les armées étrangères, passant à dessein de l'armée italienne à l'armée russe, selon que les fluctuations de notre politique extérieure font de l'une ou de l'une ou de l'autre une alliée éventuelle de l'armée française.

LE PRINCE LOUIS

Le prince Louis est d'ailleurs très différent de son frère. Autant celui-ci est Savoie, autant celui là est Bonaparte. Le prince Victor a de frappants traits de ressemblance avec le roi Humbert ; le prince Louis était, il y a cinq ou six ans, le portrait vivant de Bonaparte à Brienne. Il y a chez le cadet beaucoup plus de vivacité, de spontanéité et de malice aussi que chez l'aîné, qui est un taciturne bonasse, aimant les gens gais sans l'être lui-même. Je ne crois pas me tromper beaucoup en avançant que dans l'entourage du prince Napoléon, on a soulevé la question d'une exhérédiation possible, si le prince Victor persistait dans sa révolte. Je ne crois pas non plus être très éloigné de la vérité en disant qu'il y a présentement des velléités de groupement autour du prince Louis. Si l'on a renoncé au premier projet, quelquss rêveurs caressent le second, pour le cas où la succession napoléonienne viendrait à s'ouvrir.

Il semble qu'etant données la caducité des lois d'hérédité et le retour manifeste au principe électif le suffrage universel ne saurait être asservi au droit d'aînesse, qui ne reconnait d'ailleurs à aucun titre le code Napoléon.

IV

A PROPOS DE SEDAN

Je dois relater ici un projet qui traversa un instant l'esprit du prince Napoléon.

J'avais remarqué, pendant mon long séjour dans les Ardennes, combien les villages témoins de la bataille de Sedan étaient restés bonapartistes. On ne saurait imaginer de population plus profondément attachée au nom de Napoléon que celle qui a été témoin de son tragique naufrage. A Saint-Menges, Illy, Floing et autres grosses localités des environs de Sedan, il a été pendant plus de quinze ans à peu près impossible de faire une réunion publique sans y crier : *Vive l'Empereur !*

En apprenant ces détails, le prince Napoléon eut la pensée d'en tirer le parti qui convenait dans la circonstance, et il songea à la possibilité de poser sa candidature à Sedan.

Je ne lui dissimulai pas qu'aux yeux de beaucoup de ses adversaires, un tel acte serait considéré comme un audacieux défi à l'opinion publique. Mais le résultat seul importait et primait d'avance tous les commentaires. D'ailleurs l'armée elle-même était intéressée à ce que la population témoin de ses héroïques sacrifices fît justice des accusations dont elle avait été l'objet. On avait douté de sa bravoure et incriminé son inertie, comme il arrive à la suite de tous les grands revers : le Suffrage universel la laverait, la vengerait et la relèverait du même coup, par un verdict souverain qui retentirait jusque chez ses vainqueurs. Quant à la politique napoléonienne, elle avait tout à gagner et rien à perdre à une tel manifestation. Si l'on réussissait, c'était pour l'Empire une sorte d'amnistie.

Seul, un Napoléon avait assez de grandeur et de prestige pour avouer les fautes commises et pour affronter cette épreuve. Elle était même indispensable, après de si grands malheurs, pour rédimer le nom de Napoléon et rompre la glace avec le pays.

Au surplus, le maréchal de Mac-Mahon qui commandait à Sedan et qui n'avait échappé que par une blessure providentielle à la douleur de signer le revers, n'avait-il pas été président de la République ?

* *

Le prince suivit cette communication avec un intérêt visible. Même il l'interrompit pour appuyer les constatations que je lui développais par des souvenirs de 1814 et de 1815 ; disant que c'étaient précisément les départements à cette époque les plus éprouvés par l'invasion qui avaient, en 1848, donné le plus de voix à Louis Napoléon. Tant il est vrai que l'adversité partagée crée des liens plus puissants que la fortune.

En fin de compte, le prince ne crut pas aux possibilités pratiques. Son scepticisme, sa défiance de lui-même, la préoccupation méticuleuse excessive chez lui de prévoir les moindres détails d'exécution et d'y pourvoir d'avance, sans rien laisser au hasard et sans se fier aux collaborations spontanées que les événements, quels qu'ils soient, attirent ou provoquent, lui firent rejeter ce projet, dont il ne s'ouvrit même à aucun autre de ses amis.

Avec le prince Napoléon, il faut toujours être en état de lui dire ce qu'on fera dans trois mois, à trois heures moins un quart ; sinon, il n'y a rien de fait.

(*A suivre*)

HORRIBLE AFFAIRE

Frederickton, N, B. 6 —Une affaire horrible est arrivée de bonne heure ce matin dans un maison de la rue du Régent, habitée par un journalier du nom de James Murphy. Il appert que Murphy et sa femme se sont dit des gros mots en se levant le matin et que le mari est sorti fort mécontent de la maison. Il revint un peu après huit heures et ordonna à sa femme de le suivre dans la chambre à coucher où dormait encore leur jeune enfant. La malheureuse femme, qui redoutait terriblement la colère de son mari, s'est enfuie dans un autre appartement et là, prise tout à coup de désespoir, elle a d'abord tenter de s'étrangler avec ses doigts mais ne réussissant pas, elle s'est emparé d'une corde, l'a attachée solidement à un endroit dans le mur, puis elle s'est pendue. Quand le mari est arrivé pour couper la corde il était trop tard ; la malheureuse femme avait cessé de vivre. Le coroner Coulthad a commencé une enquête cet après-midi sur le cadavre en présence de Murphy qui a été arrêté.

Murphy jouit d'une très mauvaise réputation plus profondément où il reside. Il battait fréquemment sa femme qui a tenté déjà trois fois de se suicider. La défunte n'était âgée que de 23 ans

UNE BELLE FAMILLE

Il y a quelques semaines est arrivé à Barcelone un vieillard de quatre-vingt-treize ans, né en Galice, qui avait quitté son pays à vingt ans pour aller chercher fortune en Amérique.

Ce vénérable nonagénaire, nommé Lucas Negreiras Paez, est revenu en Espagne avec sa famille qui se compose ainsi : 16 filles dont 6 veuves, 9 mariées, et 1 jeune filles 23 fils, dont 4 veufs, 13 mariés et 6 garçons. 34 petites filles dont 3 veuves, 22 mariées et 9 jeunes filles ; 47 petits fils dont 4 veufs, 26 mariées et 17 garçons ; 45 arrière petites filles dont 2 mariées et 43 jeunes filles. 39 arrière petits fils tous garçons. 3 arrière arrière petits fils. 72 gendres et bruz.

Au total 279 personnes.

Lucas Negreiras Paez, qui a été marié trois fois, possède une fortune considérable. Il est venu avec sa smala en Europe sur un navire qui lui appartient et que commande un de ses petit-fils.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche.

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA, EST CONNUE PAR LE BON MARCHE DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITE DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

Tapisseries —POUR— Pans et PLAFONDS.

Dessins récents, élégants et artistiques, à très bon marché au Nouveau Magasin de Tapisseries et de Peintures.

J. B. DUFORD,
70 RUE RIDEAU

MESDAMES,

Le temps est arrivé de faire le grand ménage et de décorer les pans de vos appartements. C'est aussi le temps avant qu'il y ait foule de laisser vos commandes de

Tapisseries, Blanchissage, Teintage et de Peintures
DE TOUTES SORTES.

Estimés fournis.

J. F BELANGER,
159 Rue Bank
Téléphone No. 92.

VENEZ :-: EXAMINER

Nos Articles et les prix pour notre VENTE Annuelle a BON Marche. Montres en Or et en Argent. Chaines, Joncs, Epinglettes et Boucles d'Oreille. Aussi Argenterie, Horloges et Objets de Fantaisie. Le plus fort Stock de la ville en Gros et en Detail.

98 RUE RIDEAU.

A. & A. F. McMillan

Réparations de Montres et Bijoux une spécialité.

NOUS ETALONS

LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ DE

Voitures d'Enfants

DE TOUT OTTAWA.

Elles viennent des premières Manufactures Canadiennes et Américaines.

On trouvera nos prix bas.

Ceux qui veulent de ces VOITURES D'ENFANTS économiseront en venant les acheter maintenant.

COLE'S National M'fg. Co.

160 RUE SPARKS.

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes :
Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines
234 rue Wellington.
Agents des célèbres fournaises "Supérieur Jewel"

The Most Successful Remedy ever discovered, as it is certain in its effects and does not blister. Read proof below.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

OFFICE OF CHARLES A. SNYDER, BREEDER OF CLEVELAND BAY AND TROTTING BRED HORSES, ELMWOOD, ILL., Nov. 20, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs: I have always purchased your Kendall's Spavin Cure by the half dozen bottles, I would like prices in larger quantity. I think it is one of the best liniments on earth. I have used it in my stables for three years.
Yours truly, CHAS. A. SNYDER.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

BROOKLYN, N. Y., November 8, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs: I desire to give you testimonial of my good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have used it for Lameness, Stiff Joints and Spavins, and I have found it a sure cure, I cordially recommend it to all horsemen.
Yours truly, A. H. GILBERT, Manager Troy Laundry Stables

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SANT, WICTON COUNTY, OHIO, Dec. 19 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Gents: I feel it my duty to say what I have done with your Kendall's Spavin Cure. I have cured twenty-five horses that had Spavins, ten of Ring Bone, nine afflicted with Big Head and seven of Bog Spavin. Since I have had one of your books and followed the directions, I have never lost a case of any kind.
Yours truly, ANDREW TURNER, Horse Doctor

KENDALL'S SPAVIN CURE.

Price $1 per bottle, or six bottles for $5. All Druggists have it or can get it for you, or it will be sent to any address on receipt of price by the proprietors. DR. B. J. KENDALL CO., Enosburgh Falls, Vt.
SOLD BY ALL DRUGGISTS.

HOTEL SAINT LOUIS
43-45 Rue YORK, OTTAWA.

Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et amenagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU,
(Du Montreal House, rue Queen Ouest.)
PROPRIETAIRE.

Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoïdes Hémorrhagies Inflammations

SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT

Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR McDONNI.

BUREAUX . 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Mercredi 8 Avril 1891

ECHOS DU JOUR

Barnum est mort.

La fièvre typhoïde fait des ravages à Kingston

Mgr Taché a dû repartir aujourd'hui pour Winnipeg.

On vient de déposer dans la Seine 40 000 petits saumons.

M. Forsyth est nommé percepteur des douanes à Québec.

Durant les trois derniers mois, 12.319 Italiens ont débarqué à New-York.

M. Faucher de St Maurice est si malade que les médecins désespèrent de le sauver.

Les rumeurs de guerre prennent une tournure sérieuse dans les cercles diplomatiques en Europe.

Les montréalais sont d'accord à dire que jamais le talent de Sarah Bernhardt n'a été plus brillant.

L'ETENDARD dit apprendre de source certaine que l'honorable M. Flynn doit se présenter aux Trois Rivières.

Léon XIII a décidé de ne recevoir que les personnes qui ont le plus grand droit d'être reçues. Sa santé l'oblige à cela.

La difficulté à surmonter pour les partisans de la paix européenne, est le choix d'un aspirant au trône de la Bulgarie.

M. Lussier, député de Verchères, est l'un des rares partisans de M. Pelletier, par la grâce de son ressentiment contre M. Mercier.

Un procès commencé en 1874, vient de se terminer à Pottsville. Les frais s'élèvent à $80,000 alors que le litige ne valait que $10,000.

Les socialistes allemands se préparent à faire une lutte formidable à Bismarck si celui-ci persiste à se présenter comme candidat.

Le MAIL de Toronto dit que l'honorable M. Laurier a écrit à un libéral en vue de Winnipeg qu'il espérait visiter bientôt le Nord Ouest.

Gabriel Dumont doit partir prochainement pour Paris, où il est engagé pour organiser et diriger une troupe dans le genre de celle de Buffalo Bill.

Il est arrivé ce que nous pensions : l'Italie regrette son coup de tête et elle revient à une attitude plus sage et plus conforme à la dignité d'une grande puissance.

Nos deux premiers articles sur la chûte des castors attirent l'attention du public et de la presse. Ce que nous y avons exprimé semble être ce que tous pensaient.

La rumeur lancée par le N. Y. PRESS fait du chemin. Le MONDE d'hier dit :

Le Saint Père désireux de donner aux Canadiens une marque éclatante de sa sollicitude paternelle conférera à Monseigneur Fabre la pourpre cardinalice.

L'empereur de Russie a écrit personnellement au président Carnot l'invitant d'assister à l'exposition de Moscou. M. Carnot n'a pas accepté l'invitation, ne pouvant s'absenter de France pour un temps aussi long.

Il est maintenant connu, dit l'ELECTEUR, que l'ex procureur général Martin, l'auteur de la fameuse loi anti-catholique du Manitoba, ne s'est pas démis de son gré mais été expulsé par son chef, l'honorable M Greenway.

D'après un récent rapport de M. Carling, ministre de l'agriculture, il a été importé au Canada, dans le courant de l'année 1890 un assez grand nombre de bestiaux ; par exemple, 1,386 têtes de bétail, 30,551 moutons, 1,324 pourceaux et 1,694 chevaux.

On affirme qu'il existe à Tacus, au Chili, un homme de 151 ans. Les gens de l'endroit sont unanimes à témoigner de la vérité du fait. On exhibe même des documents que le vieillard aurait signé il y a 142 ans, ce qui lui supposerait un âge plus avancé encore.

On dit que Parnell vient d'épouser secrètement la fille de Mme O'Shea et non celle ci. Comme elle n'a pas 21 ans on croit que Parnell sera inquiété judiciairement. Parmi les amis de Parnell il y en a qui disent que cette nouvelle est un canard et d'autres qui croient que depuis longtemps Parnell courtisait la jeune fille et que c'est cette cour secrète qui l'a fait accuser d'entretenir des relations criminelles avec Mme O'Shea.

Voici quelques rumeurs cueillies à droite et à gauche :

L'honorable M. Duhamel sera nommé sous ministre de son département et sera remplacé par M. Legris qui devra tout naturellement réussir à faire casser l'élection de M. Lessard, à Maskinongé.

M. Chs Langelier deviendra ministre des Travaux Publics et M. Ross redeviendra ministre sans portefeuille.

M. De Grosbois résignera son siège pour devenir inspecteur des asiles d'aliénés.

Le CANADIEN est favorables à l'augmentation des salaires des juges. Nous extrayons ce qui suit de son article :

"Il est généralement reconnu que les salaires de nos juges ne sont pas en rapport avec leur position sociale.

Il y a plus de vingt ans que ces salaires ont été fixés au chiffre actuel, et tout le monde sait que la vie coûte aujourd'hui beaucoup plus cher qu'il y a vingt ans. Ceux qui tiennent maison, qui ont des familles et des propriétés, qui paient des taxes, des gages des salaires en savent quelque chose. Les dépenses en rapport avec le personnel domestique seul ont plus que doublé depuis vingt ans."

LETTRE PASTORALE

(Suite et fin)

"Une épreuve d'un genre nouveau est venue fondre sur nous. Dans un pays où l'on réclame hautement la liberté religieuse, on vient de mettre des entraves à cette liberté. Nos institutions sociales et politiques nous garantissaient la protection de tous nos droits et voilà que ces mêmes droits sont violés par ceux-mêmes qui devaient les sauvegarder Nous voilà en butte à la persécution ; non pas à la persécution sanglante, s'attaquant au corps ou à la vie extérieure mais à une persécution astucieusement déguisée, s'attaquant aux intelligences pour les empêcher de s'éclairer de la lumière chrétienne et d'être guidées par les reflets de ces divines splendeurs.

".....Vous savez qu'il faut que tous ceux que Dieu vous a confiés soient, dès leur enfance, formés à la vie chrétienne ; de là, la nécessité d'avoir des écoles chrétiennes ; et toute école qui n'a pas ce caractère ne saurait commander la confiance les parents chrétiens.

".....Vous êtes donc tenus de ne permettre à vos enfants que la fréquentation d'écoles où leur foi et leurs mœurs seront en sûreté. Hélas ! malgré tous vos soins et votre vigilance, il n'arrivera que trop souvent qu'en sortant de sa demeure pour aller chercher l'instruction, le jeune âge sera exposé à de pernicieuses influences ! Que du moins l'école que vous choisirez ne soit pas pour ces jeunes cœurs un lieu dangereux ! Que les instituteurs auxquels vous les confierez vous offrent toutes les garanties désirables ; qu'ils continuent auprès de vos enfants le ministère sacré que vous exercez vous-même ! Que l'école s'harmonise avec le toit paternel pour la formation du cœur ! Que la parole du maître ou de la maîtresse soit l'écho de la parole du père ou de la mère enseignant à l'enfant ce qu'il doit croire et lui expliquant les devoirs multiples que requièrent le service de Dieu et l'amour du prochain."

Puis Sa Grandeur établit clairement les droits de la minorité et de l'église catholique et fait connaître la nature de ces écoles que l'on veut imposer à nos frères de Manitoba.

".....Une majorité parlementaire, peu soucieuse du triste spectacle qu'a donné l'ignorance de quelques-uns de ses membres, en matière d'éducation, cette majorité a décrété l'abolition de nos écoles, et a décidé que les écoles protestantes seules seraient reconnues par l'Etat et favorisées par lui. On a bien répété, imprimé, même les mots ECOLES NATIONALES ECOLES PUBLIQUES, ECOLES NEUTRES ; tous ces mots peuvent sonner plus ou moins harmonieusement à l'oreille de certaines gens, mais le fait pur et simple, dénudé de tout ce qui peut tromper et réduit à sa triste réalité, c'est que la législature, tout en abolissant les Ecoles Catholiques, a passé des lois qui non seulement maintiennent les Ecoles Protestantes dans toute leur intégrité, mais même leur assurent, quoique *sectaires*, toute la part d'argent public à laquelle les catholiques auraient droit. La loi prétend même forcer les catholiques à payer pour le support de ces écoles où la foi de leurs enfants ne peut manquer d'être exposée et où vos convictions les plus sacrées, Nos Très Chers Frères, reçoivent un démenti aussi pénible qu'injuste.

"L'examen le plus rapide des nouvelles lois suffit pour montrer qu'elles ont été inspirées par un sentiment d'hostilité contre les catholiques et que l'idée protestante domine toute cette législation....."

A la vue de cet état de choses par lequel on veut ravir la foi des enfants catholiques de Manitoba, dépouiller l'Eglise de ses droits sacrés et inaliénables, notre cœur est navré de douleur. Nous ne pouvons pas, comme gardiens des prérogatives de notre Sainte mère l'Eglise, rester froids spectateurs des persécutions que l'on veut lui faire subir. C'est un devoir de conscience pour Nous de rappeler à tous les fidèles de nos provinces la vraie doctrine touchant le contrôle de l'Eglise sur l'éducation des enfants catholiques dans les écoles.

Sans vouloir entrer sur le terrain politique, Nous Nous croyons dans la nécessité de proclamer ces principes et d'en réclamer l'application au nom de l'Eglise. Comme citoyens nous pouvons faire des concessions ; mais comme catholiques nous ne pouvons transiger. C'est aussi le devoir de tous les catholiques, à quelque parti, à quelque position sociale qu'ils appartiennent, de s'affirmer les enfants soumis et dévoués de l'Eglise. Il ne serait pas digne de ce nom celui qui sacrifierait ces droits pour quelque considération d'un ordre inférieur. Ce serait une trahison de laisser persécuter l'Eglise et lui ravir ses enfants. C'est donc un devoir pour tous de prier, de travailler, chacun dans sa sphère d'action, pour que justice parfaite soit rendue et cela sans troubler la paix qui est si nécessaire à la prospérité de notre pays.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos trois provinces, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par nous dans le mois de mars mil huit cent quatre-vingt-onze.

E.-A. Card TASCHEREAU Arch. de Québec

† EDOUARD CAL, Archev. de Montréal.

† J.-THOMAS Archev. d'Ottawa.

† JEAN, Archev. de Léontopolis.

† L.-F., Ev des Trois Rivières.

† ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.

† L. Z., Ev. de St Hyacinthe.

† N. ZEPHIRIN, Vic Apost. de Pontiac.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

† LOUIS-NAZAIRE, Evêque de Chicoutimi.

† ANDRÉ ALBERT, Evêque de St. Germain de Rimouski.

Par mandement de Son Eminence et de Nos Seigneurs.

B-PH GARNEAU, Ptre.
Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

TELEGRAPHIE

EUROPE

MORT D'UN SECRÉTAIRE

BORDEAUX, 8 avril.—M. Barthélemy St Marc Girardin, secrétaire intime de M. le comte de Paris, vient de mourir à Saint Raphaël.

C'était le fils du célèbre écrivain qui fut membre de l'Académie française et vice-président de l'Assemblée nationale.

L'ASSASSIN DE SA FEMME

LYON, 8 avril.—Le nommé Thermel, habitant rue de Lévis, n'aime pas le travail, et c'est sa femme, qui est laveuse, à qui incombe tout l'entretien du ménage. Or, il ne suffit pas à Thermel de se reposer, il veut aussi boire et il demande pour cela de l'argent à sa femme. Avant hier soir, comme elle rentrait du lavoir, il lui fit sa requête habituelle. Elle refusa en lui reprochant sa paresse. Furieux, il saisit un marteau et en asséna plusieurs coups sur la tête de sa femme. Puis il s'en alla au poste de police où il se constitua prisonnier.

La femme Thermel, dont l'état est désespéré, a été portée à l'hôpital Beaujon.

MESURE DE REPRESSAILLES

PARIS, 8 avril—Il paraît qu'une grosse émotion règne en Belgique, et qu'on s'y préoccupe déjà de nous faire expier par de bonnes petites représailles les "combinaisons" de M. Méline et de ses amis.

Les Belges nous achètent, bon an mal an, et consomment pour plus de 320 millions de francs de marchandises françaises, et ils estiment que cela vaut quelques égards. J'ai la conviction que notre Parlement sera de cet avis, En attendant, nos bons voisins montrent les dents. Ils viennent de notifier au gouvernement français la dénonciation du traité de navigation et de la convention "pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique et industrielle" qui les liaient à nous jusqu'au 1er février 1892.

Ces deux arrangements complétaient le traité de commerce signé par nous avec la Belgique le 31 octobre 1881. Nous avons dénoncé le traité, comme on sait ; mais très prudemment nous avions laissé intacte la convention littéraire et artistique qui assurait à nos artistes et à nos écrivains, en ce délicieux paradis de la contrefaçon, le respect de leurs droits. Pas bêtes, les Belges ont compris que c'était là pour nous le point sensible : et à la dénonciation du traité ils ripostent très habilement par la dénonciation de la convention.

COURRIER DE BERLIN

BERLIN, 8 avril.—On croit que la nomination du prince de Bismarck au Reichstag aura pour conséquence la formation d'un parti national économique dont il sera le chef

La nouvelle de la conversion probable à la religion orthodoxe de la grande duchesse Elizabeth, épouse du grand-duc Constantin, est démentie.

—On raconte que le célèbre prédicateur, le père Jean, a une grande part dans la conversion de la grande duchesse Elizabeth Féodorona, épouse du grand duc Serge, à laquelle il aurait fait une prophétie de progéniture dans le cas où elle embrasserait la religion orthodoxe. Cette prophétie serait en voie de se réaliser.

—Il vient d'une personne très haut placée que la somme de trois cent cinquante mille marks prêtée à M. de Bœtticher, pour son beau-père, a été effectivement prise sur la cassette privée de l'empereur et couverte par une hypothèque sur les propriétés du beau-père du secrétaire d'Etat. L'acte hypothécaire mentionne le chiffre total de 350,000 marks et garantit expressément les droits de la cassette privée impériale.

—Il est faux que l'empereur et le prince de Bismarck dineront ensemble chez le comte de Waldersee.

LA POLITIQUE ITALIENNE

ROME, 8 avril.—Une note officieuse annonce l'échec de la mission du comte Antonelli auprès de Ménélik. Il est hors de doute, à la suite de cette note, que jamais Ménélik n'avait accepté le protectorat d'Italie ainsi que l'avait raconté M. Crispi.

—On peut dire que c'est l'intervention dans les débats de M. Crispi qui a procuré dernièrement au ministère son énorme majorité hier. Le discours de l'ancien président du Conseil a été fort maladroit et rempli d'expressions malheureuses. Ses exagérations lui ont valu l'abandon d'un certain nombre de ses amis. L'attaque dirigée contre M. di Rudini, auquel il a reproché de faire le jeu du Vatican, en réduisant le nombre des écoles italiennes à l'étranger, ainsi que sa sortie contre le ministre de la guerre à propos du nouveau fusil, ont été imprudentes et ont produit l'effet qu'on connaît.

—Le roi a reçu, M. Billot, chargé de lui exprimer les condoléances du gouvernement français pour la perte que vient de faire, dans la personne du beau-frère du Roi, la famille royale.

La Reine a également accordé une audience à M. Billot.

—On dit que, durant son séjour à Rome, le prince Victor aurait demandé une audience au Pape qui aurait répondu qu'il regrettait de ne pouvoir la lui accorder.

LORD SALISBURY ET LA POLITIQUE

LONDRES, 8 avril—Le cabinet de Londres a répondu par un accusé de réception à la notification du décès du prince Napoléon envoyée par le prince Victor à la reine Victoria.

—Lord Salisbury n'a pas reçu le marquis di Rudini à son château près de Cannes. Le premier ministre, qui a été accablé de besogne en ces derniers temps, désirait se reposer et surtout éviter les discussions politiques. On est d'ailleurs très peu satisfait au Foreign Office de la façon dont les négociations ont été conduites avec l'Abyssinie par le comte Antonelli. Quant à la triple alliance lord Salisbury était bien décidé à ne pas aborder ce sujet, surtout avec le gouvernement italien, avant l'arrivée de l'empereur Guillaume en Angleterre.

Donc calme le plus absolu pendant la villégiature de Beauvoir et un repos qui permettra au ministre de reprendre des forces pour la grande lutte parlementaire et les difficultés diplomatiques qui s'annoncent pour la fin d'avril et le mois de mai.

—Il est notoire, dans le corps diplomatique à Londres, que Lord Salisbury est mal disposée envers les habitants de Terre-Neuve Irlandais pour la plupart et grands admirateurs du Home Rule et que les membres de la Commission d'arbitrage sont parfaitement au courant des intrigues plus irlandaises que terre-neuviennes qui s'ourdissent contre le gouvernement britannique à Saint John. On en conclut que si les Terre-Neuviens ont quelque velléité sérieuses de se révolter, le cabinet britannique ne serait pas fâché de recourir à une coercition dans le genre de celle que M. Balfour applique actuellement à la Verte Erin.

DÉJOUÉS DANS LEUR PLAN

PARIS, 8 avril.—Deux prisonniers, Emile M.. et Albert P... étaient amenés, il y a quelques jours, au Dépôt par les voitures cellulaires du ministère de l'intérieur. Le premier arrivait de Lorient, le second de la maison centrale de Clairvaux.

Suisse d'origine, Emile, dont l'extradition avait été demandée et obtenue par la justice de son pays, devait être reconduit à la frontière et remis entre les mains de la police.

Quant à Albert, après avoir subi une peine de plusieurs mois de prison pour vols, il devait être également dirigé sur la frontière belge, à la suite d'un arrêt d'expulsion.

Tous les deux se trouvant dans la salle commune du Dépôt lièrent connaissance et se racontèrent leurs petites affaires.

—Tiens, j'ai une idée superbe, mon vieux, s'écria le Suisse, en s'adressant à son nouvel ami. Si tu veux me seconder, nous allons recouvrer notre liberté. Il ne s'agit que d'intervertir nos rôles.

—Ton idée est excellente, fit Albert, et je l'accepte avec enthousiasme.

Il fut alors convenu entre les deux détenus que, lorsqu'on les appellerait pour partir Emile répondrait au nom d'Albert et *vice versa*.

Ce qui fut dit fut fait Emile fut embarqué à la gare du Nord, alors que le Hollandais était dirigé sur la Suisse.

Malheureusement, cette belle combinaison fut déjouée avant l'arrivée des trains à leur destination, et alors qu'ils s'applaudissaient déjà d'avoir, par cet ingénieux subfuge, trompé leurs gardiens, ceux-ci les ramenaient à Paris, où ils arrivèrent à quelques heures de distance l'un de l'autre.

Ils ont été confiés aux bons soins de M. le juge d'instruction Anquetil, qui va les faire traduire en Cour d'assises, sous inculpation de faux par substitution.

JULES FERRY DEVANT L'OPINION

PARIS, 8 avril.—Les déclarations de M. Jules Ferry sont vivement commentées.

Nécessairement, l'INTRANSIGEANT traine l'orateur aux gémonies et l'ESTAFETTE le porte aux nues : cela était tout indiqué, Mais voici comment M. Ranc, un ami politique, un collègue du Sénat, juge l'ancien ministre :

M. Jules Ferry ne se doute pas de la faute qu'il a commise en se faisant attribuer, non sans difficultés d'ailleurs, la présidence de deux grandes Commissions du Sénat, les douanes et l'Algérie. L'une des deux aurait dû suffire amplement à son besoin d'activité. Beaucoup de républicains, qui estiment fort M. Ferry, se défient pourtant, même au Sénat, de ses instincts de combativité et ne sont nullement disposés à se laisser mener par lui plus loin qu'il ne leur convient d'aller. Il est loin, très loin d'être considé par la majorité sénatoriale comme son chef présent ou futur. Il suffit d'avoir pratiqué quelque peu le Luxembourg pour en être assuré.

Ces observations paraîtront peut être choquantes à M. Jules Ferry. Qu'il sache pourtant que ce que je dis là tout haut, beaucoup de ses amis le pensent et le disent tout bas.

Ainsi sermonné par le PARIS, M. Ferry est vertement secoué par la LANTERNE qui ne croit pas à la sincérité des mamours qu'il fait maintenant aux radicaux. Elle se souvient qu'il est l'auteur de ce cri du cœur : "Le péril est à gauche."

Les journaux catholiques, constitutionnels ou monarchistes, n'oublient pas que M. Ferry est l'auteur de l'article 7 et l'initiateur de la politique anti religieuse.

La LIBERTÉ juge inutile "cette harangue diplomatique." Le PAYS rappelle aux républicains le danger passé : "Mais le TEMPS est très approbateur :

"La politique de ce discours peut se résumer en quelques mots, dit-il : Stabilité ministérielle, concentration républicaine, par l'abandon des programmes chimériques et la mise en commun de toutes les bonnes volontés en vue d'obtenir des résultats pratiques ; classification nouvelle des partis dans une république acceptée de tous. Il n'est pas une des vues de cette politique qui ne puisse être acceptée, revendiquée à l'heure présente par tous les républicains, à l'exception peut-être d'un petit nombre, d'un nombre chaque jour moindre d'intransigeants.

PROBABILITÉS

Impermeables.
Parapluies.
Impermeables.
Parapluies.
Impermeables.
Parapluies.
Impermeables.
Parapluies.

R. J. DEVLIN.

Metropolitan M'fg. Co.

A ceux qui ont intention d'acheter des Tapis, nous leur conseillons d'acheter à bonne heure pour éviter la foule qui nécessairement doit nous venir, et nous leur faisons cette offre :—Tout Tapis acheté avant le 15 Avril, nous mesurerons les chambres et l'assemblerons, sauf s'il y a des bordures, sans charge. Tout Tapis avec des bordures, moitié prix. Tous les dessins de nos nouvelles marchandises sont de nous, et nous sont fournies des meilleures maisons Anglaises et Américaines Les paiements à la semaine sont acceptés.

Nos Conditions.

$10 de Marchandises	à 25cts	par	semaine.	
20 "	à 50 cts	"	"	
30 "	à 75cts	"	"	
50 "	à $1.25	"	"	
100 "	à $2.50	"	"	

557 Rue Sussex

L'Huile de Berthé est l'huile de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. FRANK, 16, rue Jacob, Paris.
Elle ne se vend qu'en flacons accompagnés d'une instruction.

NOUS OFFRONS

1 TRAINEAUX VALANT			$1.00	pour	.50
1	do	do	1.00	do	.73
1	do	do	1.00	do	.78
3	do	do	1.50	do	.00
6	do	do	2.25	do	1.50
1	do pour bébé	do	3.25	do	2.34

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure & CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM.

Un des plus grands embarras pour les ménagères en frais d'obtenir quelque chose de bon ou de valeur extra dans leurs achats d'articles de consommation, c'est le préjugé Ne permettez pas à votre préjugé de vous empêcher d'acheter une livre de notre célèbre thé de 50 cts. la livre égal en qualité n'importe quel thé vendu ailleurs pour ce prix, et puis vous avez votre choix sur des centaines de présents agréables et utiles livrés à votre examen. Venez voir chez

STROUD BROS.

RUES RIDEAU ET SPARKS.

REMERCIMENTS

AU PUBLIC !

Je dois de la reconnaissance pour la sympathie qu'on m'a montrée.

A Mes Clients.

J'espère retenir votre confiance.

A Mes Creanciers.

Je demande qu'ils me pardonnent de m'être laissé placer dans une fausse et humiliante position par de faux et trompeurs amis, mais je ne suis pas chauve ; je n'ai pas même de cheveux blancs.

J'espère avant longtemps pouvoir remplir mes engagements.

VICTORIEUSEMENT VOTRE,

John Casey,

CHARGÉ D'AFFAIRES.

Mon Stock de Printemps

DE

Bottes et Chaussures

ET DE

Pantoufles

est inclus dans la grende vente actuelle ainsi qui les valises et sacs de voyage.

R. MASON

102 RUE SPARKS.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mai

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.00 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRECHETTE secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs

Montres et Bijouteries

en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie telle que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

EPICERIES !

—LIGNE COMPLETE—

D'Epiceries de Familles Choisies

—SERA VENDUE AU—

PRIX COUTANT

Pour du comptant seulement, pendant les trente jours à suivre. Venez tôt et assurez vous des avantages.

C. NEVILLE

56 Rue George.

VIS-A-VIS LE MARCHE BY.

Un Complet Stock de

VINS ET LIQUEURS.

D'Importation Directe.

Toujours en main au No.

97 RUE RIDEAU.

CHARBON !

Les meilleures qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite

Bien Criblé Et Tamisé

O'Reilly & Heney,

BLOC RUSSELL

Rue Sparks

HEMIN DE FER

Canada Atlantique.

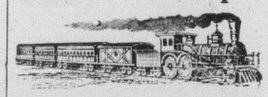

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 27 Octobre 1890.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char refectoir, et arrive à Montr à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

1.45 P. M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.)

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

12.00 MIDI. Express de Boston et New-York et tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 6.25 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, 24 rue Sparks.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. Ottawa, 11 Dec. 1890.

C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

LIGNE D'OMNIBUS

Cimetiere Notre-Dame, Chemin de Montreal.

Les Omnibus partiront du bureau de poste tous les dimanches, lorsque la température le permettra, a 1,30, 2,00 et 3,20 p. m., revenant le soir à 4,30, 5,00 et 5,30.

LANDRY & THOMPSON

Vente a l'ancan

Au No 89 rue Cambridge, avril le 21 et au No. 180 rue Nicholas le 16 courant. Ces deux ventes seront d'effets et d'ameublement quasiment nouveaux. Les maisons en sont remplies depuis la cuisine jusqu'au dernier étage, tout est moderne, vente sans réserve, a 10 hrs du matin.

C. LEVÊQUE, Ecanteur, 71 rue George.

DIX LIVRES EN Deux Semaines QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Comme Régénérateur des Chairs il n'y a pas de doute que par l'

EMULSION SCOTT

d'Huile de Foie de Morue

Aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE

Beaucoup de Malades ont gagné une livre par jour. Elle guérit LA PHTISIE, les Affections Scrofuleuses, Bronchites, Toux, Refroidissements et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que du lait.

Préparée par SCOTT & BOWNE, Belleville.

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien. Dimanche. Hebdomadaire.

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 à 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce

Le PRESS n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur et moins cher des journaux publiés en Amérique.

Quotidien et Dimanche, un an	$5.00
" " 6 mois	2.50
" " 1 mois	.45
Quotidien seulement, un an	3.00
" " 4 mois	1.00
Edition du Dimanche, un an	2.00
Hebdomadaire, un an	1.00

Demandez la circulaire du PRESS.
Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses
Addressez,

THE PRESS,
POTTER BUILDING, 38 Park Row
New-York

AVIS

Par la présente je donne avis à toutes personnes qui n'ont pas encore réglé avec moi de vouloir bien aller prendre des arrangements chez A. E. Lussier, Ecr., d'ici à huit jours. Sans quoi vous aurez des frais pour la prochaine cour

Votre, etc.

A. C. LAROSE

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix de la localité des articles offerts en vente

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière

MAGASINS :

RUE SUSSEX ET DUKE, CHAUDIER

23-11-87-8

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour l'approvisionnement des Indiens" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi SAMEDI, le 9 mai, 1891, pour la fourniture des Provisions aux Indiens, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1892 consistant en farine, bœuf, bacon, épiceries, munitions, cordes, instruments oratoires, outils, etc., droits payés, sur des points variés du Manitoba et du Nord-Ouest.

Des formes de soumissions, contenant des instruction particulières concernant les provisions requises les dates de la livraison, etc., peuvent être obtenue en s'adressant au soussigné et au Commissaire des Affaires Indiennes à Régina ou au Bureau des Indiens, Winnipeg.

Les soumissionnaires peuvent l'être pour chaque description de marchandises (ou pour n'importe quelle fraction de belles marchandises) séparément ou pour toutes les marchandises mentionnées dans les Cédules et le Département se réserve le droit de rejeter le tout ou n'importe quelle partie de la soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté fait payable au Surintendant Général des Affaires Indiennes, sur une Banque Canadienne, pour au moins cinq pour cent du montant de la soumission, il sera forfait si la partie contractante refuse d'accepter le contrat basé sa soumission quand il sera appelé à le faire, ou s'il ne mène pas son contrat à bonne fin.

Si la soumissions n'est pas acceptée le chèque sera remis et si un contrat est accepté pour seulement une partie des approvisionnements pour lesquels on soumissionne un chèque accepté pour cinq pour cent du montant du contrat pourra être substitué à celui qui a accompagné la soumission ; le chèque donnant sécurité au contrat sera retenu par le Département jusqu'à la fin de l'année fiscale.

Chaque soumission doit, en plus de la signature du soumissionnaire, être signé de deux autres cautions acceptables au Département pour garantir l'exécution du contrat basé sur ce contrat. Cette annonce ne doit être publiée par aucun journal sans l'autorité de l'Imprimeur de la Reine, et on ne recevra aucune demande de paiement faite par n'importe quel journal n'ayant pas reçu autorité de publier cette annonce.

L. VANKOUGHNET,
Sous-Surintendant Général des Affaires Indiennes.
Département des Affaires Indiennes.
Ottawa, mars 1891.

A. RIBOUT

TAILLEUR COUPEUR

Taillage Garanti,

Manteaux de Dames

UNE SPÉCIALITÉ.

204 Rue Dalhousie-204

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

HE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

ien, Dimanche, Hebdomadaire.

cent. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

gique Organe Republicain de Metropole.

OURNAL POUR LES MASSES.

NDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

ation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Y. PRESS n'est l'organe d'aucune ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune nce à assouvir.

Remarquable Succès Journalistique de New-York.

SS EST UN JOURNAL NATIONAL.

ouvelles banales, les sensations vul t la blague n'ont pas d'asile dans le

RESS a la plus brillante page éditori out y est vivide.

NDAY PRESS est un magnifique jour- ingt pages touchant à tous les sujets de quelque intérêt.

RESS hebdomadaire contient toutes ères les plus importantes parues dans éditions quotidiennes et du diman-

ceux qui ne peuvent recevoir l'éditi TIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE ace admirablement.

me Journal Annonce

ss n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS

portée de tous. Le meilleur et ins cher des journaux publiés en Amérique.

en et Dimanche, un an	-	$5.00
" 6 mois	-	2.50
" 1 mois	-	.45
en seulement, un an	- -	3.00
" 4 mois	- -	1.00
du Dimanche, un an	- -	2.00
madaire, un an	- - - -	1.00

ndez la circulaire du PRESS. ros specimens gratis. Agents de partout. Commissions généreuses essez,

THE PRESS,

POTTER BUILDING, 38 Park Row

New-York

AVIS

résente je donne avis à toutes per ui n'ont pas encore réglé avec m oir bien aller prendre des arrange- hez A. E. Lussier, Ecr., d'ici à huit Sans quoi vous aurez des frais pour aine cour re, etc.

C. LAROSE

RRONNERIES

des plus anciennes maisons comme la vallée de l'Ottawa et des mieux s sous le rapport des prix de ses articles offerts en vente

Dougall & Cuzner

enseigne de la grosse Tarrière

MAGASINS:

SSEX ET DUKE, CHAUDIER

73-11-87-8

OUMISSIONS CACHETÉES adres soussigné et portant à l'endos ssions pour l'approvisionnement des seront reçues à ce bureau jusqu'à MEDI, le 9 mai, 1891, pour la re des Provisions aux Indiens, du- née fiscale finissant le 30 juin 1892 nt en farine, bœuf, bacon, épiceries, s, cordes, instruments aratoires, c., droits payés, sur des points Manitoba et du Nord-Ouest. ormes de soumissions, contenant des on particulières concernant les pro- quises les dates de la livraison, etc., être obtenue en s'adressant au é et au Commissaire des Affaires s à Régina ou au Bureau des In- innipeg.

umissionnaires peuvent l'être pour escription de marchandises (ou pour e quelle fraction de belles mar- s) séparément ou pour toutes les dises mentionnées dans les Cédules épartement se réserve le droit de tout ou n'importe quelle partie de ssion.

e soumission doit être accompagnée que accepté fait payable au Surin- Général des Affaires Indiennes, sur nque Canadienne, pour au moins cent du montant de la soumission, rfait si la partie contractante re- cepter le contrat basé sa soumission l sera appelé à le faire, ou s'il ne son contrat à bonne fin.

oumissions n'est pas acceptée le chè- remis et si un contrat est accepté ement une partie des approvision- pour lesquels on soumissionne un cepté pour cinq pour cent du mon- ontrat pourra être substitué à ce- accompagné la soumission ; le chè- ant sécurité au contrat sera retenu partement jusqu'à la fin de l'année

e soumission doit, en plus de la du soumissionnaire, être signé de res cautions acceptables au Dépar- our garantir l'exécution du contrat e contrat. Cette annonce ne doit être r aucun journal sans l'autorité de eur de la Reine, et on ne recevra emande de paiement faite par quel journal n'ayant pas reçu e publier cette annonce.

L. VANKOUGHNET,

Sous-Surintendant Général des Affaires Indiennes.

ent des Affaires Indiennes. , mars 1891.

RIBOUT

LLEUR COUPEUR

ge Garanti,

anteaux de Dames

UNE SPÉCIALITÉ.

Rue Dalhousie-204

—LA—

GRANDE VENTE

—EST—

CONTINUEE

—AVEC LE—

Plus Grand Succes.

Nos Prix Etonnent le Public.

Venez en Foule Profiter de la Manne.

Pigeon, - Pigeon - et Cie.

A LA BOULE D'OR,

49 & 51 RUE RIDEAU.

OTTAWA.

TAPISSERIE

Importations du Printemps à peu près complètes, réellement choisies chez les premiers manufacturiers du monde, y compris plusieurs articles de décorations de choix et d'un goût moderne.

Sans exception je tiens le plus fort Stock, comme valeur, quantité et variété que l'on puisse trouver dans la Puissance.

Prix juste, plus bas que partout et faisant concurrence aux cotes en Canada.

W. HOWE.

Block Howe, rue Rideau et 393 rue Cumberland.

A PROPOS DE CASQUETTES

Chers Maman et Papa vous devriez aller chez Woodcock pour voir sa vitrine et sa grande exposition de casquettes. Il y a des casquettes en velours de toutes formes et de toutes façons les plus nouvelles ont des visières qui ne cassent pas. Ensuite il y a des casquettes avec des étoiles, garnies en galons d'or et a de si bas prix. Aux plus bas prix. Pensez-y donc pour 50 cents je puis acheter chez Woodcock une nouvelle casquette noire, blanche, brune ou blue. Chers Maman et Papa allez voir le nouveau blanc et l'étalage de modisterie. Il y a de superbes chapeaux convenables pour toutes les grandes dames. Ensuite le nombre en est si grand chez le bien connu Woodcock, d'autres disent notoire car il vend ses chapeaux garnis a si grand marché.

Nous allons chez Woodcock.

318

Rue Wellington

Jos. E. Tremblay

& CIE.

HORLOGERS et BIJOUTIERS

113 RUE RIDEAU

Ont un assortiment complet de montres, horloges, bijouteries et argenteries. Venez voir avant d'acheter ailleurs. Pas de difficultés pour voir les marchandises. Attention spéciale donnée aux réparations.

N'oubliez pas l'adresse,

113 RUE RIDEAU

DEPECHES DU SOIR

(*Service Spécial*)

LA POLITIQUE EN AUTRICHE

VIENNE, 8 avril.—Les chefs de tous les partis conservateurs, réunis à Vienne, ont résolu de prendre position contre les Allemands libéraux et de forcer ainsi le comte Taaffe de choisir entre les conservateurs et les libéraux.

SPÉCULATION RISQUÉE

MARSEILLE 8 avril.—Une société s'est fondée pour réédifier Carthage la cité détruite une première fois l'an 146 avant J.-C. par Scipion et brûlée, après sa reconstruction, par le calife Hassan, en 698. Les promoteurs ont commencé par promettre de nombreuses places, et aux postulants à ces places ils ont fait verser des cautionnements ; cautionnements très élevés, car un M. G., originaire de la Corrèze, a versé 10,000 fr. pour être conducteur de travaux.

Les places ne venant pas, des plaintes ont été portées. Une instruction a été commencée par le Parquet de Tunis. En vertu d'une commission rogatoire, M. Lalmand, commissaire aux délégations, a entendu un grand nombre de témoins et de plaignants. Il a envoyé hier à Tunis un volumineux rapport sur cette affaire, dans laquelle se trouveraient compromis des personnages très en vue, dit-on.

AMERIQUE

DUEL FATAL

MIDDLESBOROUGH, Ky., 8 avril.—Un duel terrible a eu lieu à Bennett's Ford, près de cette ville, entre un Canadien Français du nom de Adam Léger et un mineur nommé Lindsay Leach. Les deux adversaires se rencontrèrent dans une buvette. Une vive discussion s'engagea entre eux au sujet d'une femme qui vivait maritalement avec Leach.

Quelques verres de whiskey pris successivement contribuèrent à les exciter davantage.

Des mots blessants furent échangées. Les deux adversaires sortirent, s'éloignèrent de quelques pas et prirent chacun leur revolver. Ils se visèrent quelques secondes et firent feu plusieurs fois.

Lorsque la fumée se fut dissipée, on vit Leach qui avait reçu une balle dans l'abdomen, chanceler et tomber mort à peu de distance de l'endroit où il avait tiré. Léger ne fut pas atteint par les balles.

Il s'enfuit aussitôt après le combat dans la direction des montagnes. En chemin, il rencontra un habitant à qui il montra son habit, percé par les balles, mais il n'a pas été arrêté.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 8 avril.—L'honorable Louis P. Pelletier a pris une action en dommage de $199 en libelle contre M. Tarte.

—Seize étudiants en médecine, mécontents des autorités universitaires, ont résolu d'aller terminer leurs études médicales à Montréal.

—La grippe fait beaucoup de ravages à Lévis.

—Une autre secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Beaumont.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 8 avril.—Le procès intenté par la compagnie de Jésus contre le MAIL de Toronto, dans lequel les Jésuites réclament $50,000 de dommages pour diffamation, est entré ce matin dans une phase remarquable. L'honorable juge Taschereau a rendu un jugement préléminaire qui permet au MAIL de faire la preuve de toutes ses allégations contre l'ordre des Jésuites et les doctrines enseignées par ses membres.

C'est ainsi que le MAIL a allégué que les Jésuites ont enseigné des doctrines immorales, telle que celle que la fin justifie les moyens. Ses avocats ont produit au dossier le livre de l'impie Eugène Sue contre les Jésuites et tout ce qu'ils ont pu trouver d'attaques contre la compagnie de Jésus.

En somme le jugement rendu ce matin est en faveur des Jésuites. Le MAIL avait fait une exception à la forme dans laquel il prétendait que les Jésuites n'avaient pas le droit de poursuivre, parce qu'ils n'avaient pas d'existence légale au Canada. La cour renvoie cette objection avec dépens contre le MAIL.

Le jugement du juge Taschereau va rendre ce litige extrêmement intéressant et sans doute très long. Le MAIL va produire les écrits des Jésuites où il prétend que se trouvent les doctrines qu'il reproche à la compagnie de Jésus d'enseigner. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de toutes les phases du procès.

—Hier matin vers 9 heures, des petits garçons, qui étaient en train de jouer avec des pistolets et des carabines Flauber, dans un lot vacant, au coin des rues William et St Martin, virent tout à coup un de leurs petits camarades, un nommé Charles Blois, âgé de 13 ans s'affaisser, au moment où un de ses petits amis du nom de David Lachapelle venait de tirer un coup de pistolet, calibre 22.

La balle était allée se loger dans la cuisse de Blois qui tomba sans connaissance et fut immédiatement transporté chez lui au No 19 rue Chatham.

Le sergent Hill arrêta hier soir, vers neuf heures, le jeune Lachapelle à sa résidence. Le petit garçon, ce matin, a comparu devant le juge Dugas, pour répondre à l'accusation d'avoir intentionnellement déchargé son arme contre le jeune Blois. L'accusé a plaidé non coupable. Vu la gravité de la blessure de Blois, le procès de Lachapelle a été remis à demain, afin de permettre aux autorités de prendre une déposition *ante-mortem* du blessé. Aux dernières nouvelles, Blais était sans connaissance et on n'avait pas encore réussi à extraire la balle.

—Un jeune homme de 19 ans, dont les parents demeurent rue Murray, a quitté depuis quelque temps le toit paternel. Cette nuit, vers une heure, étant un peu surrexcité par la boisson, il revint à la maison de son père avec l'intention de le battre. Tout étant fermé, il s'arma d'une énorme pièce de bois, enfonça une fenêtre et santa dans la maison. Le père, qui s'était levé en entendant le bruit, vint à la rencontre de son fils qui le frappa de plusieurs coups de poing. Le constable Lapierre, qui était de service près de là, fut aussitôt prévenu et le fils dénaturé fut logé au poste de police. Son procès a eu lieu ce matin à la cour du recorder. Il devra payer dix piastres d'amende ou faire deux mois de prison.

—L'ETENDARD est aujourd'hui dans une position des plus critiques. M J A. Langlois, de Québec, un de ceux qui ont souscrit pour acheter la presse de l'ETENDARD, est actuellement à Montréal et il est venu dans le but de s'emparer de la *fameuse* presse, dont tout le monde s'occupe en ce moment.

PRISONNIERS LIBÉRÉS

Depuis longtemps les parents de James Goodwin et Brock condamnés, il y a six ans au pénitencier pour la vie par le juge Rose, pour viol, fant des efforts auprès du ministre de la Justice afin d'obtenir pour leurs malheureux enfants une commutation de sentence, en une peine moins longue. M. Grant leur avocat, leur a annoncé hier que le ministre de la Justice avait décidé de libérer Goodwin et Brock à l'expiration de leur sixième année qui tombe ces jours-ci, McHugh un de leurs compagnons qui a été condamné en même temps qu'eux sera libéré après sa septième année de réclusion.

La peine imposée dans le temps par la cour avait été considéré d'une excessive sévérité mais le juge, nous dit-on, voulait faire un exemple afin de mettre fin aux nombreux cas de viol qui venaient au jour à tout instant à Ottawa.

L'effet désiré ayant été obtenu, il n'est que juste maintenant que ces jeunes gens soient remis en liberté.

CORRESPONDANCE

LE REGLEMENT POUR LA RESTRICTION DE L'OCTROI DE LICENCES

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Une des mesures les plus sages et les plus bienfaisantes du Conseil de la cité de Hull est bien suivant moi, celle du règlement en question.

Il y a des gens, cependant, qui demandent le rappel de cette mesure. Je n'ai pas vu la requête présentée au conseil dans ce but, et j'ignore les arguments avancés pour justifier ce rappel. Le conseil a renvoyé l'examen de la requête à un comité, pour faire rapport.

Ici, je n'ai pas l'intention de m'ériger en mentor et dicter au comité sa ligne de conduite mais, comme après tout, les comités et le conseil lui même relèvent du peuple, ces messieurs ne peuvent qu'être édifiés, par l'expression de l'opinion publique, et je n'hésite pas à dire que l'opinion publique est fixée contre le rappel du règlement limitant l'octroi des débits de boissons.

Comme je le disais plus haut, j'ignore les arguments avancés en faveur du rappel ; mais voici ceux sur lesquels on pourrait s'appuyer pour se baser. Le règlement a-t-il été la cause d'inconvénients considérables, de souffrances et de misères ; a-t il nuit à la prospérité, au bonheur matériel et moral des familles ouvrières ; a-t-il été désavantageux au commerce des épiciers ; a t il augmenté les dettes contractées par l'ouvrier chez ces messieurs et retardé ou empêché le paiement de ces dernières ; a t il été un empêchement à l'économie ; a t il été cause d'augmentation de pauvreté durant l'hiver qui finit ; est il été cause de désordres, d'ivrogneries, de chicanes, de procès, etc ? tout au contraire. Voici certainement un énuméré digne d'être pris en considération par le comité pour faire son rapport et par le conseil pour le juger en dernier ressort.

La seule raison sérieuse au point de vue du conseil est celle des revenus. Mais est ce un argument de nature à faire disparaître toutes les bonnes et justes raisons à l'encontre ? Je ne peux en être convaincu. Car ce règlement est tout en faveur de la morale publique, de la sobriété, de l'économie des ouvriers et de la prospérité de leurs familles.

Ce qui est une compensation plus qu'équivalente pour la question des revenus du conseil. D'ailleurs ce dernier peut facilement trouver un moyen facile et légal pour rentrer dans les fonds nécessaires pour équilibrer ses finances. Le fait que le conseil aura contribué à modérer l'ivrognerie et ses suites, lui permettra de prélever des revenus d'autres manières, qui seront un fardeau bien plus léger sur la population et principalement sur la classe ouvrière, que les revenus provenant de la vente illimitée des boissons énivrantes. J'espère donc que le comité et le conseil maintiendront le règlement limitant le nombre de débits de boissons, conformément au désir de la majorité du peuple et pour son plus grand bien. De plus il est à désirer que le conseil prenne toutes les mesures qui lui sont accordées par la charte pour faire observer plus strictement la loi des licences le dimanche et les jours de fêtes et la vente des boissons sans licences.

UN CITOYEN.

Hull, 8 avril 1891.

LA DERNIÈRE CONFÉRENCE

On dit que la dernière conférence de la saison à l'Institut sera donnée par l'éloquent Dominicain, le R. P. Gaffre.

A PARIS

Nous voyons par les journaux de Paris que Mesdames Scott et Elley Lord, de Hull, sont descendues à l'hôtel St Petersbourg.

DONS DE LIVRES

Nous voyons par les journaux de Quebec que MM. Trudeau, Marmette et L. Rattey ont donné à eux trois 39 volumes à la bibliothèque Ouvrière de Québec est.

NOTES LOCALES

—La séance du conseil de ville a été convoquée pour ce soir et non pas hier soir tel qu'annoncé par erreur.

—Deux dames ont été blessées hier en étant renversées de voiture par un cheval qui a pris le mors aux dents sur la rue Théodore.

—M. Charles B. Potter, surintendant du bureau d'imprimerie à New South Nales, était ici hier, et a visité l'imprimerie nationale en compagnie de M. A. Sénécal.

—Les encanteurs de la cité sont en polémique dans les journaux à propos de leurs licences. M. Lévêque, dans le FREE PRESS hier soir, dit un mot à l'oreille du greffier de la cité, M. Lett.

LES ANNONCES MUNICIPALES

Depuis que nous avons attiré l'attention du public la dernière fois sur l'injustice qu'on faisait aux Canadiens français de la cité, au conseil de ville, nous avons eu plusieurs assemblée générale du conseil. Cependant pas un seul échevin, français ou irlandais ou anglais n'a eu le courage de demander qu'on mit fin à cette criante injustice. Tous sont sourds et muets, excepté dans certains cas que nous connaissons, et où ils se donnent beaucoup de peine. Mais alors ce n'est pas l'intérêt public qui est en jeu. C'est leur petite personnalité. Nous avons neuf représentants au conseil et même plus, qui ont besoin de l'appui des Canadiens français pour se faire élire, cependant, pas un d'entre eux jusqu'à présent n'a voulu ou daigné leur faire rendre justice.

Nous avons les échevins Borthwick, Stroud, O'Leary, Laverdure, Devlin, Savard, Durocher, Bingham et Richard. Est ce qu'il n'y en a pas un seul de ceux là qui puisse être écouté ?

Si la majorité refuse de nous rendre justice il faut au moins avoir assez de cœur pour protester.

Toutes les annonces de la corporation ne sont publiées que dans les journaux anglais, et vous ignorez plus d'un tiers de la population. Est-ce que les personnes qui paient les taxes n'ont pas le droit d'exiger qu'on les renseigne sur ce que le conseil veut faire, les travaux qui seront exécutés, etc., etc.

Il nous semble que, lorsqu'on veut imposer une taxe sur la propriété d'un contribuable, le moins qu'on puisse faire, c'est de l'avertir de la chose.

C'est ce que nos représentants ne comprennent pas.

Nous allons continuer cette campagne jusqu'à ce que nous obtenions justice.

A l'assemblée du conseil de ce soir nous allons voir si parmi la liste des noms que nous avons donnés, il s'en trouve un seul qui soit en faveur du *fair play*. Nous en parlerons demain.

GRANDE SOIREE

A la Salle de l'Opéra,

Mercredi, 15 Avril.

Au profit de la Société Ste. Elizabeth.

☞ Tirage de 100 Presents.

Cour de Police

(Présidence de M. O'Gara)

Michael McGilligan, ivresse, $3.

Andrew Tierney, pour désordres, remise à la semaine prochaine.

H. Deslauriers pour désordres, $4.

H. Tackaberry, pour assaut, $7.

Chs. Doré et Aldéric Villeneuve accusé du vol d'une voiture appartenant à M. L. Lussier, jugement remis à demain.

Amable Malouin, de la rue St Patrice, n'est pas trouvé coupable de l'accusation de tenir une maison de désordre.

T. Sinclair faisant passer sa voiture sur le trottoir, $2.

Conseil de Ville de Hull

Il y avait salle comble, hier soir, à l'hôtel de ville ; et, à l'exception du Dr Aubry, MM. les échevins étaient au complet.

Sous la présidence du maire Eddy, les affaires ont pris une allure un peu plus accélérée, le décorum est mieux observé, et le public comprend que ce n'est pas sans raisons que les électeurs commencent à prendre confiance dans l'administration des affaires civiques.

Tout le monde s'attendait à voir la question des licences faire les frais de la séance ; il n'en a pas été même fait mention. La leçon que le SPECTATEUR a reçue a porté ses fruits même au sein du Conseil, nous disait ce matin un des échevins.

Après les affaires de routine, est venu un rapport du comité des finances qui recommandait le paiement de deux anciennes dettes, l'une en faveur de M. Dumais, l'autre due à M. Gauthier, architecte. A deux reprises différentes le maire Eddy demanda aux échevins pourquoi le rapport ne serait pas adopté et comme aucun amendement n'était présenté, le maire déclara le rapport adopté.

C'est alors qu'il s'est produit un joli incident. M. l'échevin Thibault s'est levé comme mû par un ressort et a voulu protester. Suivant lui la ville de Hull ne doit pas payer ses dettes. Mais le maire lui imposa silence et l'invita à s'asseoir. Alors empoignant son casque et ses gants M. Thibault quitta le conseil, où il n'aurait jamais dû entrer, et lança quelques jurons inoffensifs au maire et à ses collègues. Il ne paraitra plus au conseil de ville, dit-il—*Requiescat in pace*—En voilà un dont l'enterrement coûte bon marché.

Cet incident vidé, le conseil a passé des résolutions demandant :

1. Des soumissions pour la construction du Palais de Justice et de la prison à Hull ainsi que pour le nivellement du terrain où seront érigées les bâtisses.

2. Des soumissions pour les impressions des minutes du conseil et de tout ce dont la ville aurait besoin.

3. Des soumissions pour la confection des habillements des pompiers et des gardiens de la paix.

Comme on entend pas jongler un printemps et un hiver sur ces soumissions, le conseil a décidé que les soumissionnaires eussent à se présenter avec leurs documents d'hui au trente du courant.

Le temps des atermoiements est passé ; c'est au tour des hommes d'affaires à sortir la ville de Hull de la torpeur où l'avait plongée certains hommes, qui heureusement disparaissent peu à peu de la scène de notre théâtre municipal.

M. J. Wright a ramené la question des barrières sur le tapis. A sa demande un comité est nommé pour s'enquérir auprès des commissaires des chemins à barrières entre Hull et les localités d'Aylmer et de la Pêche. S'il ne serait pas possible de faire disparaître les barrières des limites de la ville. Un autre comité est chargé d'engager la Cie. des tramways d'Ottawa à se rendre à Hull.

Ces deux utopies ont longtemps bercé d'illusions certains échevins en quête de popularité et nous ne comprenons pas qu'ils prennent la population de Hull assez naïve pour ajouter foi à ces projets irréalisables d'engager des commissaires de chemin à barrières à nous donner ce qui leur coûte les yeux de la tête, disent-ils, et d induire une compagnie à bâtir un pont sur l'Ottawa pour y passer leurs voitures. Car tout le monde sait, excepté les utopistes, que la compagnie ne pouvait passer sur le pont actuel sans la permission du gouvernement fédéral, et sans faire un bout de pont entre la factorie de M. Eddy et le pont du gouvernement, vu qu'à cet endroit le chemin public est déjà beaucoup trop étroit.

Somme toute cependant c'est une des meilleures séances et des plus utiles en bons résultats que nous ayons eu depuis très longtemps.

(COMMUNIQUÉ.)

MGR TANGUAY

Mgr Tanguay est à St François de Montmagny ont eu lieu ce matin, les funérailles de son oncle, sieur Charles Tanguay décédé lundi dernier à l'âge avancé de 91 ans.

UNE PRODUCTION NATIONALE

Sur une vingtaine de millions de livres de sucre d'érable fabriqué dans la Puissance, il y a plus de quinze millions et demi qui sont produits par la province de Québec, Ce sucre est en partie consommé dans le pays.

BESTIALITÉ

Louis Develle, vieillard de Mechanicsville, arrêté lundi pour bestialité a été amené hier devant M. Harvey, juge de paix. Après l'audition des témoins le magistrat l'a condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Develle a été remis en liberté moyennant un cautionnement de $1,00).

NOS FÉLICITATIONS

Mesdemoiselles Eugénie Barbeau, Valérie O'Malley, Marie Julie Martineau, Amanda Laviolette, Blanche Richard, Honorine Leduc, Eug. Tassé, Louisa Tassé V. Bigras, Exilda Dupuis et Eléonore Dupuis ont passé avec distinction leurs examens pour l'obtention du diplôme d'école modèle. Elles étaient élèves du couvent des Sœurs Grises.

LE P. PARADIS

Le WITNESS nous apprend que le Père Paradis s'est vu offrir un banquet avant hier à l'occasion de son départ pour le lac Trinagani. Ses amis disent qu'ils ne croient pas à la condamnation dont Rome viendrait de le frapper.

Le recorder de Montigny était le président de la fête. Au nombre des convives, on remarquait MM. Béique, Joel Leduc, Gélinas, Dr Durocher, Dr Desjardins, Lavallée, Corbeil, Prendergast, Vaillancourt, etc.

A PROPOS DE JURY

M. Cloran s'exprime ainsi dans son rapport :

" Les fonctions du petit jury sont infiniment plus sérieuses et plus difficiles, et sa responsabilité beaucoup plus grande que celles du grand jury. Le premier est souvent appelé à décidé des questions sur lesquelles il n'est donné à aucun autre pouvoir ou autorité dans le pays de se prononcer. Et la loi tend à faire absorber par le grand jury, revêtu d'une responsabilité des plus restreintes, les éléments les plus influents de la société au grand détriment de l'efficacité du petit jury. Voici qui est évidemment illogique, anormal et contraire à l'administration intelligente et effective de la justice.

☞ Ce dont on a longtemps senti le besoin c'est un lit qui puisse ployer et revenir ensuite a sa position première. La Gold Medal Spring Bed company en produit de tels; un lit qui devrait se trouver dans chaque maison, que l'on peut se procurer à bon marché de chaque marchand de meubles de la ville. Il y en a déjà des milliers en usage et partout on en parle en termes très avantageux

DECES

BENOIT.—Ce matin, 8 du courant, à l'âge de 12 ans Louise Alphonsine Eugénie, enfant de A. Benoit secrétaire du département de la Milice. Les funérailles auront lieu vendredi matin le convoi funèbre partira de la résidence de son père, 245 rue Théodore, à 8.15 heures pour se rendre à l'Eglise du Sacré-Cœur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Licences du District de Russell

Une réunion des Commissaires de Licences de ce district sera tenue MERCREDI le 15 AVRIL, à DIX HEURES A. M. au

VILLAGE DE SOUTH INDIAN.

Dans le but d'examiner les demandes de Licence pour l'année qui va suivre.

CHARLES TAYLOR,

PRESIDENT.

Noms des Appliquants non encore Licencier dans ce District

MUNICIPALITÉS	NOMS	Bureau de Poste	Licences Présentement accordées.	Nombre d'applicants pour 1891-92.
Osgoode..........	William Gault,	Osgood Station,	7	8
"	H. B. Cameron,	Vernon,		
Gloucester..........	Isaac Dale,	Comming's Bridge,	11	13
"	Michel Bélanger,	Billing's Bridge,		
"	Henri Johnston,	Eastmans Springs,		
"	Joseph Rocque,	Orléans,		
Russell..........			8	8
Casselman..........			4	4
Clarence..........	Camille Letrea,	Clarence Creek,	7	9
"	Francis St. Amour,	" "		
"	Francis Dumas,	The Brook,		
Rockland..........			2	2
Cumberland..........			7	7
Cambridge..........	John Nelson,	Mayerville,	7	9
"	Morris Shaver,	South Indian,		
"	Joseph Charlebois.	Hurteboise,		

DANIEL MCLAURIN,

INSPECTEUR DE LICENCES.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetees, adressees au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi, 22 Mai 1891, pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees six fois par semaine, aller et revenir, entre Maniwaki, et North Wakefield, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable trainee par un ou deux chevaux, au choix de l'entrepreneur. La route a suivre, sera via les bureaux de poste de Low, Kazabazua, Aylwin, Wright, Gracefield, Glen Beau, Northfield Farm, Bouchette, Six Portages, River Desert et Farrelton.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent etre vus aux bureaux de poste de Maniwaki, Low, Kazabazua, Aylwin, Wright, Gracefield, Glen Beau, Northfield Farm, Couchette, Six Portages, River Desert, Farrelton et North Wakefield, et a ce bureau, et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,

Insp. des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 3 Mars 1891.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS, cachetees, adresses au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi 22 Mai 1891, pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees six fois par semaine, aller et revenir, entre Cheneville et la station du chemin de fer a Papineauville, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable et via les bureaux de poste de Cote St. Pierre, St. Andre Avelin et Papineauville.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent etre vus aux bureaux de poste de Cote St. Pierre, St. Andre Avelin, Cheneville, Papineauville et a ce bureau et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,

Insp. des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 3 Mars 1891.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Quebec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 28 heures et 55 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars salons pour le jour.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne et le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le Samedi à Halifax.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations, concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

E. W. ROBINSON, Agent du fret passagers pour l'Est, P.Q.

D. POTTINGER,

Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton N. B. 18 Juin, 1890

PETITE GAZETTE

A VENDRE. Au 1er mai prochain sera vendue à encan public une maison et un immeuble portant les Nos 194 et 196 rue Dalhousie. La maison contient 12 chambres et les plus récentes commodités. Cette maisen est actuellement occupée par A. Routhier comme épicier et marchand de vins. Cette propriété peut aussi être vendue à vente précise en s'adressant avant la date ci.haut mentionnée à A. ROUTHIER, 196 rue Dalhousie.

SITUATION DEMANDÉE.—Une personne ayant une longue expérience dans le commerce de nouveautés et de hardes faites est en ce moment sans emploi et désire une situation soit dans Ottawa ou ailleurs. S'adresser à P. V. Bureau du Canada.

TERRE A VENDRE. 50 acres de terre du lot numéro 20, aboutant à la rivière Ottawa dans le township Gloucester, constituant le front de l'ancienne ferme Shea, à trois milles d'Ottawa, sur le chemin de Montréal.

Il y a sur le lot une très bonne maison en bois très bien située et faisant face à la tête de Kettle Island.

C'est une des meilleures terres dans le comté. Termes de paiement faciles. S'adresser à ROBERT CUMMINGS, Cumming Bridge, Ont.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploi constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MÈRES—Le " Sirop Calmant de Mme Winslow " devrait toujours être employé quand les enfauts font leur dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi " brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez la " Sirop calmant de Mme Winslow " et ne prenez aucune autre préparation.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetees, adresses au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi, 22 Mai 1891 pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees trois fois par semaine, aller et revenir, entre Blanche et Thurso, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable via les bureaux de poste de Mayo et Silver Creek.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent atre vus aux bureaux de poste de Blanche, Mayo, Silver Creek, Thurso et a ce bureau, et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,

Insp. des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 3 Mars 1891.

Avis aux Entrepreneurs

ON recevra à ce bureau, jusqu'à vendredi le 24 avril prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la souscription "Soumission pour le Pont de la rue Maria," pour la construction des Piles et des culées d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Rideau, au point où il rencontre la rue Maria, dans la cité d'Ottawa, suivant le plan et le devis que l'on exhibera à partir de jeudi le 2ème jour d'avril prochain, au département des Travaux Publics, Ottawa.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et qui seront signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant net qui y sera inscrit. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat ou s'il ne l'accepte pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 23 Mars 1891

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME NOTAIRES, Etc.

R. A. BRADLEY. A T. SNOW,

Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de embourser en aucun temps.

:-Cartes Professionnelles-:

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B.

AVOCAT, Etc.

BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA.

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

BLOC EGAN, RUE SPARKS.

VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL.

☞ Argent à Prêter.

J. W. W. WARD,

AVOCAT, ETC.

—BUREAU—

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.

MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYLD

Les Meilleures Qualites de CHARBON

T.J.Brigham Successeur de I. C. Browne & Cie. Bloc Russell.

26 Rue Sparks.

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO ET QUEBEC.

OTTAWA.

A. BELCOURT, JOHN J. McCRAKEN, GEO. F. HENDERSON.

Stewart, Chrysler & Godfrey,

AVOCATS, SOLLICITEURS.

Agents pour la Cour Supreme et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa.

McLEOD STEWART, F. H. CHRYSLER, J. J. GODFREY.

A. E. LUSSIER

Avocat, Notaire, Etc.

BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX.

Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.

☞ Argent à Prêter avec avantage spécial à l'Emprunteur.

A. E. LUSSIER.

Christian & Cie

Commercants de Charbon.

BASSIN DU CANAL.

En dehors du *Combine*. Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

Walker, McLean & Blanchet

AVOCATS,

Avoues, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc

No. 34½ rue Elgin, Ottawa.

(EN FACE DU RUSSELL.)

W H WALKER D. L. McLEAN, C. A. BLANCHET.

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA.

AVIS

Le Bureau des Commissaires de Licences pour la Ville d'Ottawa se réunira à son bureau de l'Hôtel de Ville le

JEUDI, le 23e jour d'avril, courant, a Trois Heures, P. M.

dans le but d'examiner les demandes de Licences pour l'année qui va suivre et qui commence le 1 mai 1891.

Les noms qui suivent sont ceux des nouveaux applicants ou d'applicants qui demandent des Licences pour de nouveau endroits, le genre de Licences demandées et l'endroit que l'on se propose de faire Licencier.

Henry Bisson, Auberge, 177 rue Preston.

Doris Choquette, Auberge, 37 rue Murray.

William McLellan, Magasin, 132 rue Creighton.

C. U. Martineau, Magasin, Coin des rues Dalhousie et Water.

James Rowan, Auberge, 30-32 rue York.

W. J. Loughran, Auberge, 326 328 rue Queen.

F. L. Lacombe, Auberge, 633 rue Bank.

Le nombre total des Licences accordées durant l'Année Courante était.

83	(annuelles)	Licences	d'Auberge.
5	"	"	d'Hotel.
59	"	"	de Magasin
2	"	"	En gros.

Le nombre total pour l'année qui va suivre :

90	(annuelles)	Licences	d'Auberge.
4	"	"	d'Hotel.
63	"	"	de Magasin
1	"	"	En gros.

John O'Reilly,

INSPECTEUR.

Ottawa, 7 Avril, 1891.

Vente a l'Encan

AUX

VIEUX MACASINS DU GOUVERNEMENT

M I. B. TACKABERRY, Encanteur, a reçu instruction du Département des Travaux Public de vendre par Encan Public SAMEDI, le 11 AVRIL à 2.30 heures au Magasin Militaire sur la rive du Canal Rideau, au pied du Pont des Sapeurs, Ottawa, les articles suivants, savoir Armoires, Pigeonshole, Tiroirs, Tables, Ecrans, Portes, Chassis, etc, etc , tout de seconde main.

Condition : comptant.

Par ordre,

E. F. E. ROY,

Secrétaire.

I. B. TACKABERRY,

Encanteur.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 8 avril, 1891.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

FEUILLETON du CANADA

UNE Histoire Vraie!

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

—Quant aux autres bandis, disparus évanouis au millieu des immensités de la Prairie. Cependant on soupçonnait un cow boy d'origine française de s'être réfugié à Deadwood. Le conducteur du stage-coach affirmait avoir reconnu cette individu, accusé déjà par les fermiers d'un enlèvement de bestiaux. De l'argent caché sous le corsage de Mrs Readish et dérobé par Roland, Nelly ne disait pas un mot. La jeune fille ignorait sans doute que sa maîtresse portât sur elle une somme aussi considérable.

Quatre cent mille francs ! Roland sentait une sueur fine perler à son front. Qu'était devenue l'enveloppe ? Impossible qu'elle fût encore attachée à l'étoffe du veston. C'eût été de la folie que d'espérer un pareil miracle.

—Reposez-vous maintenant," lui avait dit Nelly en se retirant. Se reposer ? Quelle ironie ? Le cerveau du jeune homme resaisi sait la même idée poignante : "Je suis un assassin et un voleur !" Puis il se cherchait une excuse, il inventait une explication au phénomène psychologique qui l'avait subitement transformé en criminel, lui un honnête homme. Il souffrait moins d'avoir tué que d'avoir Soit Le meurtre pouvait s'excuser ; mais le reste ? Il se faisait dans la conscience du blessé une sorte de dédoublement.

"J'ai eu l'intention de voler, se disait-il ; mais je n'ai pas volé réellement. Cet argent n'est plus en ma possession ; il a dû être égaré pendant le trajet ou dérobé par l'un des porteurs du brancard où je gisais. J'ai cédé à la tentation c'est vrai, mais je n'étais ! maître d'aucune de mes facultés sain du corps et d'esprit, je n'eusse pas fait cela. Si cette tentation m'a vaincu, je ne suis pas responsable ; et comme je ne profiterai pas du larcin irresponsable, je suis innocent..." Et au moment même où il s'accommodait de ce raisonnement subtil, Roland frissonnait de peur à l'idée de perdre le fruit de son vol !

L'hospice de pierre est placé sous une direction catholique, bien que les protestants y soient admis également. Condamné pendant de longs jours au silence, le blessé observait avec soin ce qui se passait autour de lui, Quand, vaincue par la fatigue, Nelly se retirait pour se reposer pendant quelques heures, elle était remplacée par une de ces religieuses, appartenant à l'ordre de Sainte-Marthe, qui vont à travers le monde, accomplissant leur mission de charité sublime. Roland résolut de profiter d'une des absences de Nelly.

—Ma sœur...... appela-t-il d'une voix faible.

Une religieuse s'approcha doucement.

—Que voulez-vous, monsieur ? demanda-t-elle.

—Est ce que mes vêtements ne sont pas accrochés au pied du lit ? J'ai un peu froid, et je vous prie de vouloir bien étendre mon veston sur la couverture.

La sœur eut un sourire. Comment pouvait-on souffrir du froid, au mois de juin, par cette accablante chaleur ? Sans discuter ce qu'elle prenait pour un caprice de malade, elle obéit à la demande de Roland, et s'éloigna. Enfin, il allait savoir ! Il se souleva, étendant la main tremblante...... Ses doigts saisirent l'étoffe, et il put attirer le veston jusqu'à lui. Miracle ! L'enveloppe était à la même place ! Le jeune homme sentait les banknotes bruire...... Riche ! riche ! il était riche ! Roland fermait les yeux, épuisé moins par l'effort physique que par l'emotion morale. Et bientôt il tomba dans un profond sommeil, un sommeil très doux que peuplaient des rêves délicieux. Pas un élan de remords, pas une lueur de repentir. Ce vaincu avait usé toute sa conscience dans la lutte formidable livrée à l'existence. Maintenant, il ne se considérait ni comme un assassin ni comme un voleur. Il devenait l'aventurier hardi qui a pris sa revanche.

XIV

L'attaque du log-house, la mort de Mrs Readish, l'énergique défense de Roland produisirent une sensation énorme aux Etats-Unis. Les journaux expédièrent des reporters jusqu'à Pierre pour interviewer le héros. Plus vaniteux, le jeune homme aurait pu se tailler une jolie réclame en dramatisant un peu son aventure : il préférait ne pas trop attirer l'attention et garder un rôle modeste. Cette réserve prudente eut, comme toujours, un succès considérable. Un matin, M Clark, homme d'affaire de New York, se présenta chez le directeur de l'hospice de Pierre-

—Monsieur, dit il, je suis envoyé par la famille de Mrs Readish. La pauvre femme laisse, de son premier mariage, une fille qui est son unique héritière. Le tuteur de cette enfant a décidé qu'une somme de deux mille dollars serait offerte à M. Montfranchet à titre d'indemnité. Quant à miss Nelly, la fille de Mrs Readish, désire l'attacher à sa personne.

On conduisit M. Clack dans le jardin de l'hospice, où Roland presque entièrement remis, se promenait appuyé sur le bras de Nelly. Cette double proposition fut accueillie avec joie. Elle, qui craignait de se trouver sans place, se raccrochait à une espérance nouvelle ; lui, voyait poindre l'heure du retour en France. Puis, cette somme de dix mille francs que la famille donnait au défenseur de Sacha, permettait au déclassé d'exécuter la seconde partie de son plan.

—Ainsi, mademoiselle, vous aussi vous acceptez ? continua M. Clark Fort bien. Je vous conduirai à New-York. Je pars demain : vous plaît-il de m'accompagner ?

Mais Nelly demanda et obtint aisément quelques jours de répit. Elle ne voulait pas quitter son malade avant qu'il ne fût absolument guéri.

—C'est naturel, acheva l'homme d'affaires. Monsieur vous escortera donc jusqu'à New-York, où lui-même est obligé de se rendre pour s'embarquer. Je vous attendrai, d'aujourd'hui en huit, chez moi. 213. Broadway.

Cette dernière semaine s'écoula vite, Roland devenait chaque jour plus solide, et maintenant Nelly reconnaissait à peine le compagnon triste et froid des premiers jours. Elle ne s'expliquait pas le changement qui s'opérait chez lui. Son visage, naguère sombre et découragé, exprimait à présent une ardeur paisible ; lui, presque toujours silencieux, il devenait expansif et confiant. Pendant leurs longues promenades aux environs de la ville, il lui racontait sa vie ancienne, la ruine de son père, le combat courageux qu'il livrait au destin. Comme s'il eût aimé à se baigner dans ses souvenirs fraternels, il lui parlait de sa sœur, cette adorable sœur, qu'il allait enfin revoir. Et Nelly l'écoutait avec un respect nuancé inconsciente tendresse. Cette jolie fille soupirait tout bas, en pensant à son humble condition de servante. Roland était pour elle seduisant et beau comme un héros de roman. Elle le savait bon et généreux : ne l'avait-il pas défendue et protégée autre fois, alors que Mrs Readish la torturait ?

Quand arriva le jour du départ, trente jeunes gens de Pierre voulurent conduire jusqu,au railroad "le hardi adversaire des cow boys". On poussa quelques vigoureux "hip ! hip !" et Roland eut un soupir de joie après cette première étape qui le rapprochait de la France. Dix fois par jour, il glissait la main dans son veston pour sentir la précieuse enveloppe frissonner sous ses doigts ; dix fois par jour, il se disait tout bas : "Je suis riche ! je suis riche !" En débarquant a New-York, il alla aussitôt retenir sa cabine à bord d'un des paquebots anglais de la ligne Cunard. Et comme on s'étannait qu'un Français se rendit d'abord à Southampton et non au Havre, il répliqua tranquillement qu'une affaire l'appelait à Londres. La pauvre Nelly pleurait à chaudes larmes, en voyant s'éloigner, sans doute pour toujours, cet ami nouveau qu'elle aimait tant. Elle accompagna Roland jusqu'au steamer, et ne redescendit à terre que lorsque le capitaine donna l'ordre d'évacuer le pont.

Enfin Roland était seul, seul avec lui-même, heureux de moins s'observer, de ne plus craindre qu'on le regardât. Pendant les longues journée de la traversée, il acheva de combiner et de mûrir son plan.

"—Me voici riche. C'est bien. J'ai touché enfin le but si longtemps poursuivi. Mais comment expliquerai-je l'origine de cette fortune subite ?"

Souvent, appuyé au bastingage, il suivait de ses yeux rêveurs le sillon creusé par le navire dans les flots de la mer verte. Etrange destinée que la sienne ! Tant qu'il cherchait à conquérir la fortune par des moyens honnêtes, il échouait et se cassait les reins. Pour fuir son bagne, pour s'arracher à son abîme de misère, il avait dû violer la chance. Et lui' né droit, loyal et courageux, lui qui s'estimait si haut, il rentrait dans son pays, métamorpyosé en assasin et en voleur ! "Comment se fait-il que je n'aie pas de remords ?" pensait-il tout bas. Et des lambeaux de ses études philosophiques d'autrefois lui revenaient en mémoire. N'est-ce pas Th. Ribot qui a dit : "Si l'on s'obstine à faire de la conscience une "cause, tout reste obscur ; si on la "considère comme le simple accompagnement d'un processus nerveux......tout devient clair."

"—Non, je ne suis pas un assassin, continuait Roland en lui-même ; non, je ne suis pas un voleur. Il n'y a pas eu préméditation. Ma volonté a subi un affaiblissement, une dépression momentanée. suis-je donc responsable ? Je me rappelle les exemples que citent Ribot et Fouillée, dans leurs études sur les maladies mentales. Chez certains êtres, la surexcitation des forces motrices est telle, qu'ils marchent des heures entières sans s'arrêter, sans regarder autour d'eux, comme des appareils mécaniques que l'on a montéa. Soit. Mais la faute commence où commence un dommage causé à mon prochain. Et Mrs Readish ayant laissé une fille, je fais tort à cette enfant de la somme dérobée à son héritage. Voilà ce que je devrais me dire, si je croyais encore à la conscience ! "Ce n'est pas l'état de conscience, comme tel, mais bien l'état physiologique correspondant qui se transforme en un acte." Puisque tout le monde ignore que la morte possédait ces quatre bank-notes cachés sur elle ? En somme, ce n'est qu'un emprunt forcé. Je ferai fortune, et quand je serai millionnaire, il me sera aisé de rembourser l'argent un instant détourné........"

Ainsi, par une subtilité de raisonement, il essayait de se prouver qu'il n'était pas un assassin. Comme il ne ressentait pas de remords, il se persuadait qu'il ne devait pas en ressentir. Les malheureux ne comprenait pas qu'il en arrivait à cet etat observé par les savants, et qu'ils appellent la "paralysie psychique." C'est une sorte d'ataxie morale qui n'est qu'une des formes de la grande névrose. La lutte effroyable subie par Roland, le combat forcené qu'il livrait au malheur depuis tant de mois, avaient eu ce résultat dànémier sa volonté. Et sans la volonté, qui est la cause, pas de conscience, qui est l'effet.

Le neuvième jour après le départ de New York le paquebot entrait en rade M. Montfranchet ne s'arrêta que quelques instants dans la ville. Le soir il arrivait à Londres, et le lensemain il présentait à la Banque l'un des quatre billets soustraits Il se proposait de toucher le second à Paris, le troisième à Rome et le quatrième à Berlin, en mettant un intervalle de trois mois entre chacune de ces opérations. Plus que jamais il voulait user de prudence et ne rien abandonner au hasard.

XVII

—Oui, vous êtes tourmentée, ma pauvre Alice. Roland avait bien promis de nous donner de ses nouvelles ; et depuis qu'il nous a quittés, pas une dépêche, pas une lettre.

Mme Duseigneur (ainsi s'appelait maintenant Mlle Montfranchet) hocha tristement la tête.

—Ce n'est pas mon frère que j'accuse, répliqua-t-elle. Je suis de lui comme il est sûr de moi. Mais je trouve ce silence inexplicable. S'il est malade, là-bas, dans ces déserts du Far-West.....

Les journaux de Paris avaient raconté quelques semaines auparavant les aventures dramatiques de Roland et la mort tragique de Mrs Readish. Mais des travailleurs économes et pauvres, comme Alice et Aristide, ne lisent pas de journaux. Perdus au millieu de la foule, ne connaissant personne, ils ne pouvaient apprendre fortuitement ce qui les intéressait si fort. Le cerveau de la jeune femme travaillait. Sans rien exagerer, elle appréhendait une catastrophe. Certainement Roland devait être malade, très malade. Autrement il aurait écrit.

Ce soir-là, un samedi de juillet Alice se sentait plus nerveuse, plus abattue que de coutume. Il lui semblait que tout à coup elle allait apprendre un malheur. Soudain, elle tressaillit.

Ecoutez donc. Aristide... on monte le dernier étage ; c'est quelqu'un qui vient chez nous...

Les pas du visiteur se rapprochaient. Une voix forte et joyeuse appela du dehors ;

—Alice ! Alice !

La jeune femme se dressa, toute pâle, à demi défaillante.

—Roland... la voix de Roland

(A Continuer)

Bryson, Graham & Cie.

SOIES et ETOFFES a ROBES

Nous avons tous toujours dit qu'aux numeros 146 à 154 rue sparks étaient la "CENTRE à OTTAWA pour les **Soies et les Etoffe a robbes**. On en trouve la preuve, dans les marchandises et les prix qui nont clairement marques. Il se peut que vous doutiez des prix. Pas besoin ; ils sont exactement ce que nous désirons qu'ils soient. Voici ce qui en est:

29 Pièces de soies surah Noires pour Robes offerte comme bargain à 1.00 la verge dans le Magasins de Haut prix ; chez Bryson, Graham & Co le prix de 75 cents seulement.

Justement arrivé et mis en stock une autre Caise de sois Merveilleuse de Riche Couleur pour Robes, prix regulier 80 cents ; chez Bryson, Graham & Co seulement 50 cents.

Une autre petite cargaisen de soies Noire Gros Grains à 1,75. C'est la Pure soie Gros Grains de Bonet et elle se trouve vendu exactement 1,00 andesous de sa valeur.

Un peu d'argent a fait double besogne en fait D'achat d'Etoffes à Robbes Noires et de couleur Cashmires, Henriettes Manteaux Jersey et Chaussnettes.

Justement reçu des manufecturies à un prix tel.
Qu'il py perdent un stock immense de Gants de kid et de sans Vétements de Dames ; ils sont en ce moment offerts à des prix qu'on ne peut obtenir ailleurs.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Quartiers Generaux pour Bargains en Epiceries. } 35 RUE O'CONNOR.

ISLAND HOME Stock Farm,
Grosse Ile, Wayne Co., Mich.
SAVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.

Patrocle No. 2920 (1167).
—IMPORTED—
Percheron Horses.
All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.
ISLAND HOME
Is beautifully situated at the head of Grosse Ile in the Detroit River, ten miles below the City, and is accessible by railroad and steamboat. Visitors not familiar with the location may call at city office, Campau Building, and an escort will accompany to the farm. Send for catalogue, free by mail. SAVAGE & FARNUM.

Intéressante Découverte Brevetée
PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS
PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)
Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer (la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)
L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie
207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS
Se vendent dans toutes les principales Parfumeries, Phcies et Drogueries du Monde.
ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

JONC D'OR SOLIDE.
35c. pour un jonc valant $2.
Ce jonc est fabriqué d'une composition metallique recouverte de deux lourdes lames d'or solide de 18 karat. Il est garanti et gardera son lustre et sa beaute des annees. Une garantie "bona-fide," est envoyee avec chaque jonc ainsi qu'un blanc, que vous pouvez remplir et renvoyer avec le jonc s'il ne vous donne pas satisfaction ; alors nous vous remettrons votre argent. Ce jonc se vend generalement $2.00, on ne peut le distinguer d'avec un de $10.00. Pour introduire nos montres et nos bijouteries nous enverrons ce jonc et en plus notre Catalogue et nos Termes Speciaux aux Agents, etc., sur reception de 35c. en timbres-postes. L'annonce d'un jonc de cette qualite n'a jamais ete faite auparavant. Envoyez vos commandes aussitot que possible ; car bientot il sera trop tard. (Envoyez un morceau de papier de le grosseur de votre doigt.) Adressez SEARS ET CIE., 112 Rue Yonge, Toronto, Can. 41

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

CONTRE

Migraines, Maux de Tête, Névralgies Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

Avoir soin d'exiger l'ANTIPYRINE de TROUETTE

Vente en Gros à Paris, E. MAZIER, Pharmien, 264, bould Voltaire

Dépositaire à Ottawa : Dr F. X. VALADE.

A Québec : Dr Ed. MORIN & Cie. — A Montréal : LAVIOLETTE & NELSON ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMÉRIE ORIZA L. LEGRAND

207, rue St-Honoré, à PARIS

Tels que: ORIZA-OIL ★ ESS. ORIZA ★ ORIZA-LACTÉ ★ CRÈME-ORIZA ORIZA-VELOUTÉ ★ ORIZA-TONICA ★ ORIZALINE ★ SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.
2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA *pour vivre sur leur réputation*

nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

LES NOMBREUX MÉDECINS QUI EMPLOIENT LA

SOLUTION PAUTAUBERGE

AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ

la considèrent comme le remède le plus sûr et efficace contre les

MALADIES DE POITRINE

PHTHISIE, BRONCHITES CHRONIQUES, TOUX ANCIENNES et OPINIATRES

En Vente chez L. PAUTAUBERGE, 22, rue Jules César, PARIS.

DÉPOTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA

Guide du Bureau de Poste d'Ottawa

Arrivee et Depart des Malles.

MALLES.	Fermeture.			Arrivee.		
	A. M.	P. M.	P. M.	A. M.	P. M.	P. M.
OUEST.—Toronto, Hamilton, London, Peterboro, Smith's Falls, Perth.	10 30	......	9 30	8 00	......	6 20
Belleville, Napanee, Bowmanville.	10 30	......	7 00	9 45	......	6 20
Manitoba, Territoires du Nord Ouest et la Colombie Britannique	......	......	10 30	8 00	......	......
Sharbot Lake, Norwood	......	......	9 30	8 00	......	......
Brockville, Kingston	10 30	......	7 00	9 45	......	6 30
EST.—Montréal, etc.	3 30	3 30	7 00	8 00	......	......
	6 00	......	......	9 45	2 00	......
Halifax et St. Jean, etc.—(Ligne Courte)	......	12 45	......	8 00	......	......
Provinces Maritimes et l'Ile du Prince Edouard	......	3 30	......	8 00	......	......
Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc	10 30	......	7 00	9 45	......	6 30
Québec et Trois Rivieres	3 30	3 30	7 00	8 00	2 00	......
ETATS UNIS—Via Ogdensburg	......	12 30	7 00	9 45	......	4 15
OUEST des Etats-Unis	10 30	......	7 00	9 45	......	......
	......	......	......	8 00	......	......
NEW-YORK, malle directe	......	12 45	3 30	9 45	......	4 15
"	......	......	7 00	......	1 00	......
BOSTON et la Nouvelle Angleterre	......	12 45	3 30	......	1 00	......
Rouses' Point	......	12 45	......	......	1 00	......
Prescott	......	......	7 00	9 45	......	......
do	......	12 30	......	11 00	......	4 15
Kemptville	......	12 30	7 00	11 00	......	4 15
Merrickville		12 30	9 30	11 00	......	4 15
CHEMIN DE FER DU SAINT-LAURENT ET OTTAWA :						
Manotick, North Gower et Metcalfe	......	12 30	......	9 45	......	4 15
Kars, Kenmore, Osgoode Station, Oxford Station	......	12 30	......	11 00	......	......
CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE, OUEST :						
Mattawa, North Bay et tous les Points à l'Ouest de Pembroke	......	......	10 30	8 00	......	......
Arnprior, Pakenham, Pembroke, Renfew et Almonte	......	2 30	10 30	8 00	12 20	......
Carleton Place	10 30	2 30	10 30	8 00	12 20	......
Appleton, Ashton et Stittsville	10 30	......	......	......	12 20	......
CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE, EST :						
Pointe Gatineau, Buckingham, Cumberland, Thurso, Clarence, Grenville, L'Orignal, etc. et Montréal	6 00	......	......	......	2 00	......
CHEMIN DE FER DU CANADA ATLANTIQUE						
Alexandria, Glen Robertson, Greenfield, Maxville	7 00	......	3 30	8 00	1 45	......
Eastman's Springs, South Indian, St. Polyearpe, Côteau Station, etc.	......	......	3 30	......	1 45	......
JONCTION DU C. DE FER PONTIAC ET PACIFIQUE :						
Quyon, Eardley, Bryson, Bristol, Vinton, Shawville, Heyworth, Fort Coulonge, etc.	8 45	5 30	4 00	11 45	......	......
Aylmer	......	......	......	11 45	......	5 00
PAR DILIGENCE :						
Bell's Corner, Richmond, Skead's Mills, Hintonburgh, Fallowfield et Mosgrove	......	2 00	......	11 00	......	......
Hull	6 00	......	......	......	2 00	6 00
"	10 00	......	4 00	10 45	......	7 45
GATINEAU.—A la Rivière du Désert	6 00	......	......	......	......	6 00
Chelsea et Ironsides	6 30	......	3 30	......	12 15	6 00
Ramsay's Corner, Hawthorne, lundi, mercredi et vendredi	......	12 30	......	......	12 15	......
Billing's Bridge, Stewardton	......	......	1 30	11 30	......	......
Cummings' Bridge, Robillard, Orléans, Hurdman's Bridge	11 00	......	......	10 00	......	......
Archville, Ottawa Est	9 30	......	......	10 00	......	......
Merivale, City View et Jockvale, mardi, jeudi et samedi	......	12 30	......	......	12 30	......
MALLES ANGLAISES :						
Lundi, 2, 9, 16, 23, 30 .... Via New-York	......	......	6 30	......	......	......
Mardi, 17 .... Via Rimouski	......	......	12 45	......	......	......
Jeudi, 5, 12, 19, 26 .... Via Halifax	......	......	6 30	......	......	......
Jeudi, 5, 12, 19, 26 .... Via New-York	......	......	6 30	......	......	......
Vendredi, 6, 20 .... Via New-York	......	12 45	......	......	......	......

Les lettres destinées à l'enrégistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.
Heures du Bureau, de 8 A.M. à 8 P.M.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Epargnes, de 9 A.M. à 4 P.M.

J. GOUIN, Maitre de Poste.

Bureau de Poste d'Ottawa, Fevrier, 1891.

Plus de Feu ! Plus de Tares !

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil. Adopté par les vétérinaires renommés ; éleveurs, entraîneurs, haras, etc.

Guérison rapide et sûre des Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons, Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc. Revulsif et Résolutif infaillible et sans rival dans les Angines, Catarrhes, Bronchites, Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, Pleurésies, Hydropisies, Rétentions d'Urine, Fièvres typhoides, etc.

Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

DÉPOTS : Paris, MESTIVIER & Cie, 275, rue Saint-Honoré
MONTRÉAL : LAVIOLETTE & NELSON. — QUÉBEC : ED. MORIN & Cie.
ST-HYACINTHE, OTTAWA, ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Publie par la

ABONNEMEN

LE CANADA

Journal Quotidien du So

Un An en Ville ...... $ 4.

Un An par la Poste .... $ 3.

12eme. ANNEE No

Le Prince Napo

EXTRAITS DES MEMO INEDITS DE GEORG THIÉBAUD

(Suite)

V

LES PRINCES PHILOSOPH

Au fond, chez le prince, chez beaucoup d'hommes d origine, l'esprit philosophiq minait et énervait le besoin Toutes les facultés de l'actio lées par une trop longue se résumaient et se se dépe en discussions. Il y exce les provoquait avec ardeur liarité chez l'interlocuteur fût son rang, heureux pres pouvoir par là donner un aux bouillonnements inte Puis, venu le moment d'ag encore à la discussion qu'il dait les raisons et les excuse refus.

C'est une des formes de l tion que de se réserver trop temps pour une action exc nelle.

C'est par ce seul côté que tivait, sans se justifier cep la rébellion du prince Victo esprits impatients avaient pu cher dans le fils l'action qu trouvaient pas chez le pèr résultat n'apportait à cett aucune atténuation.

On avait espéré trouver prince Victor un peu de cet d'aventure qui avait réussi à Napoléon. Le succès seul justifier la dissidence de ce prince et pallier, au regard tique impartial, la trahiso tique qu'on lui avait fait c tre. Le succès n'est pas ver

Cette révolte demeure f ment impardonnable, pui n'a rien produit qu'un schis pinion, un déchirement dom et un pitoyable exemple.

Des manifestes ne sont aliment suffisant à l'activite l'ambition des politiciens q gitent dans les cadres de t partis, et surtout du parti b tiste, que tant d'affinités rat à la démocratie républicain cialiste.

Le prince Victor ne s'est a lui aussi, qu'à produire des festes, et il les trousse be moins bien que son père. du moins, sait fixement c veut et la polique qu'il maintenir. Le prince N disait même un jour assez p ment comme un Parisien s qu'il est :

"En fait de manifestes, il que Napoléon qui fasse re

Et un autre jour, à des gués de province qui le v voir :

"Que voulez-vous que fas chers amis, sans événements tes-moi des événements et j ferai de la politique."

Tout l'homme est là, av esprit endiablé mais dida fournissant une excuse à so tion.

Les délégués auraient pondre : "Que les princes c cent !"

Mais tous nos princes f pères et fils, oncle et neveu las de la période heroïque. vent en riches bourgeois des affaires. On les import peu dès qu'on vient troubl quiétude studieuse ou mo en réclamant d'eux un peu conforme à leur histoire. très heureux comme cela. cercle de fidèles qui les éco losopher et qui leur donne tesse et du Monseigneur, ranimer pour eux l'illus splendeurs éteintes. Si l'o cite pour eux la sempitern des suspects et qu'on les conspirer, il ne s'en défend outre mesure ; mais c'est pour en faire accroire à leu millier de partisans, qui so très satisfaits pendant temps

Au vrai, il n'y a jamais de conspiration et la Rép qui enlève à ces princes P

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE